



HAL
open science

**PASSAGE OBLIGATOIRE AUX NORMES
COMPTABLES IAS/IFRS, CONTRAINTES EN
LIQUIDITE ET RATIONNEMENT DU CREDIT :
UNE ETUDE EMPIRIQUE DANS L'INDUSTRIE
BANCAIRE EUROPEENNE**

Hervé Alexandre, Julien Clavier

► **To cite this version:**

Hervé Alexandre, Julien Clavier. PASSAGE OBLIGATOIRE AUX NORMES COMPTABLES IAS/IFRS, CONTRAINTES EN LIQUIDITE ET RATIONNEMENT DU CREDIT : UNE ETUDE EMPIRIQUE DANS L'INDUSTRIE BANCAIRE EUROPEENNE. Comptabilités et innovation, May 2012, Grenoble, France. pp.cd-rom. hal-00936624

HAL Id: hal-00936624

<https://hal.science/hal-00936624>

Submitted on 27 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PASSAGE OBLIGATOIRE AUX NORMES COMPTABLES IAS/IFRS, CONTRAINTES EN LIQUIDITE ET RATIONNEMENT DU CREDIT : UNE ETUDE EMPIRIQUE DANS L'INDUSTRIE BANCAIRE EUROPEENNE

Hervé Alexandre, Professeur des Universités, Université Paris-Dauphine, CEREG,
herve.alexandre@dauphine.fr*

Julien Clavier, Docteur en Sciences de Gestion, Université de Bourgogne, LEG/FARGO,
jul.clavier@laposte.net*

Résumé du chapitre

La théorie financière indique que les banques dépendantes en ressources externes et/ou fragiles financièrement éprouvent plus de difficultés à refinancer leurs opérations de prêt, en raison des problèmes informationnels auxquels elles font face et/ou qu'elles suscitent, d'où un risque accru de rationnement du crédit dans ces établissements. Dans ce cadre, cette étude teste l'hypothèse selon laquelle l'adoption obligatoire par les banques des normes comptables IAS/IFRS, réputées d'une qualité supérieure pour la prise de décision économique, a entraîné une hausse de la quantité de crédit offerte par les établissements contraints en liquidité, toutes choses égales par ailleurs. Pour un échantillon de banques européennes, sur la période 2003-2008, nous obtenons des résultats conformes à cette hypothèse.

Mots clés : Adoption obligatoire des normes comptables IAS/IFRS, conséquences économiques, banques, rationnement du crédit

Abstract

Financial theory indicates that banks dependent on external resources and/or financially fragile have more difficulties in refinancing their operations of credit supply, due to the informational problems they face and/or they cause. In this context, this study tests the hypothesis that the mandatory adoption by banks of the IAS/IFRS accounting standards, known to be of higher quality, leads to an increase in the quantity of loans granted by banks constrained in liquidity, all else equal. Based on a sample of European banks, between 2003 and 2008, we obtain results in favour of this hypothesis.

Key words: Mandatory adoption of IAS/IFRS accounting standards, economic consequences, banks, credit rationing

* Cet article est tiré d'une partie des travaux de thèse de Julien Clavier, intitulés « Incidences du passage obligatoire aux normes comptables IAS/IFRS sur le risque d'instabilité bancaire » et réalisés sous la direction du Professeur Hervé Alexandre. Julien Clavier remercie notamment les participants aux séminaires hebdomadaires de la cellule FARGO du Laboratoire d'Economie et de Gestion de l'Université de Bourgogne. Les erreurs éventuelles incombent aux auteurs.

Introduction

La problématique posée par l'existence de contraintes en liquidité est d'un intérêt particulier dans une perspective de stabilité bancaire. De fait, plus les contraintes en liquidité supportées par les banques sont fortes, plus la capacité de ces dernières à refinancer leurs opérations de prêt est limitée et plus le risque de propagation des crises bancaires à l'économie réelle, par le canal du crédit (« *lending channel* »), est important. En outre, la présence de contraintes en liquidité réduit la capacité des banques à lever les fonds propres nécessaires en vue de satisfaire les ratios de capital prudentiel minimaux, dont le risque de violation – accru en période de crise – incite les banques à substituer aux crédits (risqués) des actifs non risqués (Peek et Rosengren 1995a, 1995b, Berger et Udell 1994).

Dans le monde réel, le coût des liquidités obtenues auprès d'investisseurs externes est supérieur à celui des liquidités générées en interne (*via* la cession de titres, par exemple) ou obtenues auprès de déposants assurés, neutres au risque de faillite des banques et donc insensibles aux problèmes d'information et d'agence sous-jacents à l'apport de ressources financières. L'écart de coût s'explique notamment par le risque informationnel supporté par les *outsiders* : en monde imparfait, ces derniers courent le risque de se porter acquéreurs de titres surévalués *ex ante* (Myers et Majluf 1984) et/ou de placer leurs fonds entre les mains de dirigeants opportunistes *ex post*. Par suite, la présence de frictions implique qu'à besoin constant de refinancement des opérations de prêt et *toutes autres choses égales par ailleurs*, les banques dépendantes en ressources externes et présentant un risque informationnel élevé, seront moins à même de lever des liquidités, d'où une probabilité plus forte de rationnement du crédit dans ces établissements.

Lorsque les imperfections sont de nature informationnelle, il apparaît évident que la qualité de l'information comptable publiée par les banques importe. En réduisant l'ampleur des asymétries d'information *ex ante* et en permettant un meilleur contrôle *ex post* de l'usage des ressources déléguées aux dirigeants (par le biais des contrats incitatifs fondés sur l'information comptable, par exemple), des états financiers de qualité atténuent les effets des imperfections, facilitent la levée de ressources externes par les banques et, en cela, contribuent à minimiser la probabilité de survenance des phénomènes de sous-offre de prêt (« *underlending* »). Si les banques contraintes en liquidité offrent moins de crédits, du fait des problèmes informationnels qu'elles suscitent, et si le passage aux normes IAS/IFRS rend les états financiers des banques plus « transparents », alors on s'attend à ce que le volume de prêt offert par ces banques ait cru après l'adoption du référentiel comptable international.

Les effets de la qualité de l'information comptable publiée par les entreprises non-financières sur l'efficacité des politiques d'investissement ont été analysés (Biddle et al. 2009, Biddle et Hilary 2006, Sun 2005). Dans l'ensemble, ces travaux valident l'hypothèse selon laquelle les contraintes en liquidité à l'origine du sous-investissement diminuent avec la qualité de l'information comptable mise à disposition des apporteurs de ressources. *A contrario*, les études traitant de la relation existant entre qualité de l'information comptable, contraintes en liquidité et efficacité des politiques d'offre de prêt par les banques sont rares. Si une myriade de travaux s'intéresse aux déterminants de l'efficacité des politiques d'octroi de crédit

(Berger et Udell 2004, 1994, Peek et Rosengren 1995a, 1995b), aucun de ceux-ci n'évoque le rôle de la transparence des banques. Parallèlement, peu de travaux ont, jusqu'à présent, étudié les incidences économiques de l'adoption du référentiel comptable international dans les banques, alors même que l'introduction des normes IAS/IFRS dans l'industrie financière a suscité des débats intenses. Notre étude cherche à analyser l'offre de prêt consentie par les banques en fonction de leur niveau d'actifs liquides, du ratio de capitaux propres au moment de l'adoption des normes IAS/IFRS. Cette dernière semble sans incidence sur l'offre de crédit consentie par les banques non dépendantes en ressources externes (à savoir, les banques dotées de beaucoup d'actifs liquides), solides financièrement (à savoir, les banques dotées d'un ratio de capitaux propres élevé) et simultanément non dépendantes en ressources externes et solides financièrement (à la date du changement de référentiel comptable). Nos résultats sont conformes à l'hypothèse selon laquelle le passage aux normes IAS/IFRS a permis un relâchement des contraintes en liquidité supportées par les banques les plus exposées aux imperfections d'origine informationnelle.

Le reste de cet article s'organise de la façon suivante. La première section développe les hypothèses testables ; la deuxième section traite des aspects méthodologiques de l'étude ; la troisième section détaille la procédure de constitution de l'échantillon ; la quatrième section discute des résultats obtenus et la cinquième section conclut.

1. Cadre théorique et hypothèses testables

Cette section présente les arguments menant à la formulation des hypothèses testables. Le premier point fait le lien entre rationnement du crédit, imperfections et normes comptables IAS/IFRS ; le deuxième point revient sur la notion de contrainte en liquidité ; le troisième point présente une revue de la littérature empirique ; le quatrième point termine par la formulation des hypothèses testables.

1.1. Rationnement du crédit, imperfections et normes IAS/IFRS

En procurant du financement (principalement) aux agents économiques n'ayant pas accès (à un coût raisonnable) aux marchés financiers, les banques jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des économies modernes. La dépendance des agents économiques envers le financement bancaire implique que la performance de l'économie réelle est sensible à la performance du secteur financier et, plus particulièrement, à l'efficacité des politiques de prêt mises en place par les établissements de crédit. La récente crise bancaire des « *subprimes* » a mis en évidence les effets dévastateurs des politiques de prêt laxistes : lorsque l'expansion du crédit n'est pas maîtrisée (pour des motifs opportunistes ou non), des emprunteurs à risque obtiennent des liquidités qu'ils ne pourront pas rembourser, d'où une menace pour la stabilité et la performance économique à long terme (Dell'Arriccia et al. 2008, Rajan 1994). Symétriquement, lorsque les banques font face à des contraintes en liquidité, le refinancement des opérations d'octroi de crédit n'est pas assuré et des emprunteurs dotés de projets à VAN positive manquent à trouver les ressources nécessaires au développement de leur activité. En temps de crise, notamment, quand l'incertitude et l'aversion au risque des investisseurs sont maximales, la présence de contraintes en liquidité exacerbe la difficulté des banques à se

refinancer, ce qui accroît la probabilité de survenance d'un « *credit crunch* » (à savoir, une contraction excessive de l'offre de crédit, relativement à l'état de la demande de crédit).

Dans ce cadre, la qualité de l'information comptable publiée par les établissements de crédit importe puisqu'en réduisant les problèmes informationnels entre les banques et les marchés, des états financiers de qualité contribuent à atténuer l'ampleur des contraintes en liquidité supportées par les banques. En cela, de tels états financiers doivent faciliter le refinancement des opérations d'octroi de crédit et atténuer les problèmes de sous-offre de prêt. Biddle et al. (2009) et Biddle et Hilary (2006) formulent une prédiction similaire, dans le contexte des politiques d'investissement mises en place par les entreprises non financières.

Plusieurs arguments permettent de justifier que l'information comptable IAS/IFRS est, pour la prise de décision économique, d'une qualité supérieure à celle produite en application de la majorité des normes comptables locales (des normes comptables continentales, notamment). Ces arguments sont les suivants. (1) Conçu pour la satisfaction des besoins d'information des investisseurs opérant à distance des firmes, le référentiel comptable IAS/IFRS privilégie la substance économique des opérations sur leur forme juridique ; (2) il incorpore aux états financiers plus d'anticipations sur les *cash flows* et fait du résultat comptable un reflet plus opportun des changements de situation financière ; (3) il impose plus de communications en notes annexes sur les composantes du bilan et du compte de résultat ; (4) il contraint certaines pratiques de gestion opportuniste des comptes et, notamment, en banque, les pratiques d'« allers-et-retours » sur les marchés financiers.

Le relâchement des contraintes en liquidité permis par l'adoption de normes comptables de qualité peut jouer par le biais des trois canaux principaux suivants. Premièrement, des états financiers de qualité aident à réduire le risque de sélection adverse supporté par les apporteurs de capitaux propres (Myers et Majluf, 1984) et par les créanciers prêteurs (Stein 1998, Stiglitz et Weiss 1981, Jaffee et Russel 1976). Par exemple, les nouveaux actionnaires étant plus aptes à distinguer les bonnes banques (les bonnes firmes) des mauvaises banques (des mauvaises firmes) en environnement « transparent », la prime requise *ex ante* par ces derniers lors de l'apport de fonds, en vue de se prémunir contre le risque d'acquérir les titres des mauvaises banques, est réduite, d'où un accès facilité des établissements de crédit aux marchés-actions.

Deuxièmement, le contrôle de l'utilisation des ressources déléguées aux dirigeants est facilité en présence d'une information comptable de qualité, reflétant fidèlement les effets des actions managériales. Une telle information place les dirigeants sous la menace de sanctions en cas de comportements opportunistes. Elle atténue l'incitation des *insiders* à mettre en place des activités d'expropriation après l'apport de fonds, d'où un enclin plus grand des investisseurs à procurer du financement *ex ante* (Bushman et al. 2011, Zhang 2008, Bushman et Smith 2001).

Un troisième canal par le biais duquel l'adoption de normes comptables de qualité est susceptible d'entraîner un desserrement des contraintes en liquidité supportées par les banques est celui de la surveillance prudentielle (Barth et al. 1995, par exemple). Si les superviseurs sont perçus par les apporteurs de ressources comme accomplissant des missions d'inspection crédibles dans les banques, alors l'amélioration de l'efficacité de la surveillance prudentielle, induite par l'adoption de normes comptables de qualité, doit réduire le risque d'expropriation anticipé par les investisseurs.

1.2. Prise en compte de l'intensité des contraintes en liquidité

L'effet positif à attendre d'une information comptable de qualité est toutefois lié, en premier lieu, à l'intensité des contraintes en liquidité auxquelles font face les banques. Plus les contraintes en liquidité sont fortes, plus le volume de prêt offert par les banques est sensible aux imperfections d'origine informationnelle et plus la « transparence » des établissements de crédit importe. La notion de contrainte en liquidité peut s'appréhender de deux façons alternatives :

- (1) *via* le degré de dépendance des banques en ressources externes ;
- (2) *via* l'ampleur du coût d'obtention des liquidités externes, comparativement à celui des liquidités internes.

Sur ces bases, la littérature empirique utilise généralement comme mesures des contraintes en liquidité le ratio actifs liquides/actif total le ratio d'endettement (par exemple : Erhmann et al. 2003, Kashyap et Stein 2000, Jayaratne et Morgan 2000, Kishnan et Opiela 2000).

Le ratio d'actifs liquides informe sur le degré d'indépendance des banques vis-à-vis du financement externe. Les actifs liquides (avoirs en caisse, obligations d'État, titres du portefeuille de transaction, etc.) étant cessibles ou disponibles rapidement, au moindre coût, les banques dotées de beaucoup de ces actifs sont plus à même de combler leurs besoins de financement des opérations de prêt sans avoir à recourir au financement de marché, dont le coût est affecté par les problèmes d'asymétrie d'information. Dans ces banques, l'offre de crédit est moins sensible aux effets des frictions informationnelles. On s'attend donc à ce que l'incidence, sur le rationnement du crédit, de l'adoption de normes comptables de qualité soit plus faible dans ces banques. L'effet d'une amélioration de la qualité des états financiers sur l'offre de prêt doit être plus fort dans les établissements de crédit dotés d'un ratio *Capitaux propres / Actif total* faible.

À ratio d'actifs liquides constant, il est vraisemblable, par ailleurs, que les banques dotées de beaucoup de capitaux propres, toutes choses égales par ailleurs, disposent d'un accès facilité aux marchés financiers. La raison est que les problèmes informationnels et d'agence sont moins intenses dans les banques bien capitalisées. Plusieurs arguments permettent de justifier cette assertion. Premièrement, la théorie financière indique que les coûts d'agence de la dette (Myers 1977, Jensen et Meckling 1976, Galai et Masulis 1976) sont exacerbés dans les firmes endettées, opérant à proximité du point de défaut. Dans ces firmes, notamment, l'incitation des actionnaires – couverts par la responsabilité limitée – à prendre des risques excessifs, en vue de maximiser la valeur du *put* qu'ils détiennent sur les actifs bancaires (Merton 1977), est maximale. Deuxièmement, l'incitation des banques à transférer des risques aux créanciers prêteurs diminue avec la valeur de franchise (Park et Peristiani 2007, Marcus 1984). Or les banques à valeur de franchise élevée s'exposent à un risque d'endettement plus faible, en vue de sécuriser le modèle économique générateur de rente (Demsetz et al. 1996, par exemple). Troisièmement, les banques opérant avec peu de capitaux propres s'exposent à un risque élevé de violation des minima réglementaires pouvant inciter leurs dirigeants à opter pour une politique de communication financière « opaque » (Gaver et Paterson 2004, Petroni 1992).

Le ratio d'actifs liquides et le ratio de capitaux propres constituent deux mesures de l'intensité des contraintes en liquidité classiquement utilisées dans la littérature empirique. En banque,

ces variables sont notamment employées dans les travaux traitant des conditions de la transmission, par le biais de l'offre de crédit, de la politique monétaire. Kashyap et Stein (2000) (pour les États-Unis) et Ehrmann et al. (2003) (pour l'Europe), par exemple, trouvent que le volume de crédit offert par les banques dotées de peu d'actifs liquides diminue plus en réponse à une contraction de la politique monétaire, comparativement à la quantité de crédit offerte par les banques dotées de beaucoup d'actifs liquides. Ce résultat est conforme à l'hypothèse selon laquelle, face à une réduction de l'offre de dépôts assurés (induite par la contraction de la politique monétaire), les banques pourvues de peu d'actifs liquides éprouvent plus de difficultés à refinancer leurs opérations de prêt, du fait qu'elles ont à lever de la dette non assurée sur les marchés financiers, dont le coût d'obtention est grevé par les imperfections. Kishnan et Opiela (2000) (pour les États-Unis) et Altunbas et al. (2002) (pour l'Europe), par exemple, constatent que les changements de politique monétaire ont plus d'effet sur l'offre de crédit dans les banques sous-capitalisées, conformément à l'hypothèse selon laquelle ces banques font face à plus de contraintes en liquidité.¹

1.3. Revue de la littérature empirique

D'un point de vue empirique, nous n'avons pas connaissance d'études traitant de la relation entre qualité de l'information comptable, contraintes en liquidité supportées par les banques et rationnement du crédit. Les seules études dont nous avons connaissance concernent les entreprises non financières et s'intéressent aux effets de la qualité des états financiers produits par les firmes sur l'efficacité des politiques d'investissement. Bien que les notions d'offre de prêt et d'investissement ne soient pas équivalentes, il nous semble intéressant d'évoquer, à ce stade, les conclusions de ce courant de recherche. De fait, il est possible de faire un parallèle entre certains des déterminants de l'efficacité de la politique d'investissement identifiés dans la littérature en finance et certains des facteurs explicatifs de l'efficacité de la politique d'offre de crédit identifiés dans la littérature en banque. Ainsi, il apparaît notamment que les décisions d'investissement, comme les décisions d'octroi de crédit, sont conditionnées par l'ampleur des contraintes en liquidité supportées par les firmes (les banques).

Approximant la qualité de l'information comptable par des mesures classiques fondées le comportement des *accruals* et du résultat comptable, Biddle et Hilary (2006) trouvent une association négative entre la sensibilité des dépenses d'investissement à l'autofinancement, d'une part, et la qualité de l'information comptable, d'autre part. La sensibilité des dépenses d'investissement au flux de trésorerie interne étant utilisée comme un indicateur de l'ampleur des contraintes en liquidité, ce résultat est conforme à l'hypothèse selon laquelle des états financiers de qualité contribuent à réduire la probabilité que les firmes renoncent à des opportunités d'investissement. Sun (2005) utilise la sensibilité des dépenses d'investissement à la valeur ajoutée pour mesurer l'efficacité des décisions d'investissement au niveau des secteurs économiques. Pour vingt-trois pays dans le monde, l'auteur constate que les industries des pays où les pratiques de communication financière sont plus transparentes sont aussi celles où les décisions d'investissement sont les plus efficaces. Ce résultat est conforme à l'hypothèse selon laquelle les contraintes en liquidité sont atténuées en

¹ Il faut noter que, dans ces papiers, les contraintes en liquidité peuvent avoir d'autres origines que les problèmes informationnels. Par exemple, il est probable que les coûts de transaction liés à la rédaction et à la maintenance des contrats de dette soient plus importants dans les banques fortement endettées, où les conflits d'agence entre actionnaires et apporteurs de dette sont plus intenses.

environnement comptable transparent. Enfin, Biddle et al. (2009) trouvent que les firmes contraintes en liquidité publiant des comptes reflétant fidèlement la performance et la situation financière investissent plus, toutes choses égales par ailleurs, comparativement aux firmes contraintes en liquidité publiant des comptes ne reflétant pas fidèlement la performance et la situation financière (dans l'étude, l'intensité des contraintes en liquidité est approximée par le ratio *Cash / Actif total* et le ratio d'endettement).

Outre ce courant de littérature, plusieurs travaux ont récemment analysé les conséquences de l'adoption obligatoire des normes comptables IAS/IFRS sur l'accès des firmes au financement externe (ici encore, nous n'avons pas connaissance d'études s'intéressant spécifiquement au cas bancaire). Florou et Kosi (2009), notamment, étudient l'incidence du passage aux normes IAS/IFRS sur la facilité d'accès au marché de dette et le coût de la dette. Les auteurs trouvent (1) que la probabilité que les firmes se financent par dette obligataire, plutôt que par dette « intermédiée », a cru suite à l'adoption obligatoire des normes IAS/IFRS et (2) que le passage aux normes comptables internationales s'est accompagné d'une réduction du coût du financement par dette obligataire. Parallèlement, les auteurs constatent que l'adoption des normes IAS/IFRS n'a pas d'effet sur le coût du financement intermédié, conformément à l'hypothèse selon laquelle la qualité de l'information comptable produite par les firmes importe peu pour les banques, dans la mesure où celles-ci disposent d'un accès privilégié à l'information d'*insider*. Li (2010) trouve que le coût du capital supporté par les firmes européennes a diminué après l'adoption obligatoire des normes IAS/IFRS. Pris globalement, les résultats de ces études valident l'hypothèse selon laquelle les firmes opérant en environnement IFRS ont une capacité plus grande à lever des ressources de financement externe, à un moindre coût.

1.4. Hypothèses testables

La combinaison des éléments développés dans les points ci-dessus mène à la formulation des hypothèses testables suivantes.

H_{1A} : le volume de crédit offert par les banques contraintes en liquidité (c'est-à-dire celles dotées d'un ratio d'actifs liquides faible et/ou d'un ratio de capitaux propres faible) a cru suite à l'adoption obligatoire des normes IAS/IFRS, toutes choses égales par ailleurs.

H_{1B} : le volume de crédit offert par les banques non contraintes en liquidité (c'est-à-dire celles dotées d'un ratio d'actifs liquides élevé et/ou d'un ratio de capitaux propres élevé) n'a pas été affecté par l'adoption obligatoire des normes IAS/IFRS, toutes choses égales par ailleurs.

2. Méthodologie

Parmi les études s'intéressant aux conditions de la survenance d'un rationnement du crédit (Peek et Rosengren 1995a, 1995b, Hancock et Wilcox 1995, Berger et Udell 1994) et celles analysant les déterminants des pratiques de « *overlending* » (Dell'Arriccia et al. 2008, Berger

et Udell 2004, par exemple), l'offre de crédit est généralement modélisée comme une fonction :

- (1) de la demande de crédit à laquelle font face les banques ;
- (2) de facteurs macroéconomiques, non liés à la demande de crédit mais susceptibles d'affecter l'offre de prêt ;
- (3) de facteurs spécifiques aux banques, non liés à la demande de crédit mais susceptibles d'affecter la quantité de crédit offerte.

Partant de cette littérature bien établie, nous débutons avec le modèle générique suivant (Berger et Udell 2004, par exemple) :

$$\Delta LOAN_{i,t} = \beta_0 + \beta_1 \times \Delta LOANDEM_{i,t} + \beta_2 \times X_{i,t} + \beta_3 \times Y_{i,t-1} + \beta_4 \times IFRS_{i,t} + \varepsilon_{i,t}, \quad (0)$$

où :

- $\Delta LOAN_{i,t}$ est le volume de crédit offert par la banque i sur la période t , approximé par la variation des crédits sur la période t , rapportée au total des crédits début t .
- $\Delta LOANDEM_{i,t}$ est une variable mesurant le volume de crédit demandé sur la période t auprès de la banque i .
- $X_{i,t}$ est le vecteur des autres variables macroéconomiques.
- $Y_{i,t-1}$ est le vecteur des variables spécifiques aux banques.
- $IFRS$ est une variable muette prenant la valeur 1 pour les exercices comptables ouverts après la date de passage obligatoire aux normes IAS/IFRS dans les banques ayant adopté ces normes pour la préparation de leurs comptes consolidés. La variable prend la valeur 0 pour les exercices comptables ouverts avant cette date dans les banques IFRS et pour les exercices comptables ouverts par les banques n'ayant pas opté pour les normes comptables internationales sur la période d'étude. Notons que notre échantillon se composant, dans sa quasi-intégralité, de cas d'adoption obligatoire des normes IAS/IFRS, l'estimation du modèle n'est pas affectée par le biais d'endogénéité susceptible d'exister entre opportunité d'offre de prêt, d'une part, et incitation des banques à communiquer des états financiers transparents, d'autre part.
- $\varepsilon_{i,t}$ est le terme d'erreur.

Conformément aux hypothèses formulées, on s'attend à $\beta_4 > 0$ dans le sous-échantillon des banques contraintes en liquidité et à $\beta_4 = 0$ dans le sous-échantillon des banques non contraintes en liquidité.

2.1. Variable dépendante

La variable à expliquer correspond au flux net des liquidités prêtées par les banques sur la période t , que nous approximons par la variation de la valeur au bilan des crédits entre deux années t et $t-1$, rapportée à la valeur au bilan des crédits en $t-1$. Cette pratique, courante dans la littérature, pose deux problèmes principaux.

Le premier problème tient au fait que nous n'avons pu estimer la variable expliquée que nette des dépréciations constatées sur les crédits douteux. En effet, l'item « *Loan Loss Reserve* » n'est renseigné que pour une minorité de banques dans *Bankscope*, ce qui ne permet pas de reconstituer la valeur brute de l'encours de prêt pour une très grande majorité des banques de notre échantillon. Pour limiter la portée de ce biais, nous avons reconstitué le montant brut de crédit offert en sommant la variation des crédits, nets des dépréciations, et la dotation périodique à la réserve de dépréciation des crédits douteux. Toutefois, dans la mesure où cette méthode d'estimation de la variable dépendante n'est pas non plus optimale, nous présenterons les résultats des tests pour deux mesures différentes de l'offre de prêt.

- L'une fondée sur la variation de la valeur comptable des crédits, nette de la réserve de dépréciation associée à ces crédits. Cette variable sera notée *NL_gth*.
- L'autre fondée sur la variation de la valeur comptable des crédits, nette de la réserve de dépréciation, corrigée de la dotation annuelle à la réserve de dépréciation des crédits. Cette variable sera notée *GL_gth*.

Le deuxième problème concernant la variable expliquée tient au fait que, dans les banques adoptant les normes IAS/IFRS, le changement de normes comptables a pu biaiser « techniquement » la mesure de la variable expliquée au titre de la première année d'adoption du nouveau référentiel comptable. Ainsi, si le passage aux normes IAS/IFRS a modifié de façon permanente le traitement des opérations de crédit, la variable expliquée intègre les effets de ces changements la première année d'application du référentiel international et manque à refléter fidèlement l'offre de prêt durant cette période.

Afin de neutraliser l'incidence que pourrait avoir l'effet technique du changement de normes comptables sur la variable expliquée la première année d'application du référentiel IAS/IFRS, nous proposons d'inclure, dans les modèles testés, onze variables muettes (soit une pour chaque pays représenté au sein de l'échantillon) prenant la valeur 1 (0, sinon) si l'observation *i* fait référence à la première année d'adoption des normes IAS/IFRS par une banque située dans le pays *j*. Ces variables muettes seront notées « *1st adopt_yr_j* » (où *j* va de un à onze). S'il existe un effet technique du passage aux normes IAS/IFRS sur la variable expliquée dans le pays *j*, la variable muette isolant la première année d'adoption des normes internationales dans ce pays doit capturer cet effet. À l'inverse, l'effet informationnel généré par le passage aux normes IAS/IFRS et capturé *via* la variable *IFRS*, est censé (1) exister au-delà de la première année d'adoption du référentiel IAS/IFRS et (2) ne pas être propre à un pays donné.²

2.2. Variables indépendantes

Nous retenons le taux de croissance du produit intérieur brut comme variable *proxy* des changements dans la demande de prêt. Afin d'affiner la qualité de notre modèle, nous utilisons comme variable *proxy* de la demande de crédit le taux de croissance du PIB mesuré à un niveau régional pour les banques identifiées comme opérant à un niveau régional. La procédure conduit à scinder la variable initiale *ΔLOANDEM* en deux

² Nous reconnaissons que les effets économiques à attendre de l'adoption des normes IAS/IFRS diffèrent suivant les caractéristiques institutionnelles nationales (Daske et al. 2008, par exemple). Toutefois, notre échantillon est composé de banques des pays de l'UE15 (voir ci-après), dont les caractéristiques des institutions sont relativement semblables.

composantes $NAT \times \Delta GDP^{NAT}$ et $REG \times \Delta GDP^{REG}$, où NAT et REG sont des variables muettes prenant la valeur 1 si la banque opère à une échelle nationale (NAT) ou à une échelle régionale (REG) et où ΔGDP^{NAT} et ΔGDP^{REG} sont les variables mesurant la croissance du PIB à l'échelle nationale (ΔGDP^{NAT}) et à l'échelle régionale (ΔGDP^{REG}).

Les données disponibles dans *Bankscope* ne permettant pas, en première approche, de distinguer les banques à dimension nationale des banques opérant à un niveau régional, nous avons procédé comme suit, pour identifier les banques à dimension régionale.

Dans une première étape, nous sommes partis des données renseignées dans *Bankscope* sur la spécialisation des banques par pays (item « *Specialisation (Country Specific)* »). Dans certains cas, cet item informe sur le niveau d'activité local ou national des banques. Dans le cas de l'Allemagne, par exemple, les caisses d'épargne sont classées en « *Savings Bank, central or regional ("Sparkassensektor, Zentralinstitut")* » ou en « *Savings Bank, local ("Sparkassensektor, Sparkasse")* ». Lorsque l'item permet d'identifier les banques opérant à une échelle locale/régionale, nous avons codé la banque comme étant une banque à dimension locale/régionale puis sommes passés à la seconde étape.

Dans une seconde étape, nous avons cherché à isoler les établissements faisant partie d'un réseau de banques locales structuré au niveau national. En France, par exemple, les caisses régionales du *Crédit Agricole*, les établissements du *Crédit Mutuel* et du *Crédit industriel et Commercial*, les *Banques Populaires* et les *Caisses d'Épargne et de Prévoyance* ont été rangées parmi la catégorie des banques régionales.

Une troisième et dernière étape a consisté à identifier les banques régionales à partir de leur dénomination sociale. Plus précisément, une banque a été classée dans la catégorie des banques régionales si sa dénomination fait référence à une région, une localité ou une ville du pays dans lequel elle est située (en France, par exemple, le *Crédit Foncier Communal d'Alsace et de Lorraine* a été rangé parmi la catégorie des banques régionales).³ *In fine*, les banques non classées parmi les banques régionales à ce stade ont été considérées comme opérant à un niveau national. Parmi ces banques, on retrouve principalement : (1) les grands groupes bancaires nationaux, (2) les filiales de banques étrangères, (3) les filiales bancaires des groupes industriels et (4) les institutions de crédit spécialisées, opérant au niveau national.

Pour procéder au quadrillage en régions des pays de notre échantillon, nous optons pour le premier niveau de découpage administratif défini dans ces pays. Ainsi, la France est découpée en 26 régions, l'Allemagne en 16 *Länder*, la Belgique en 3 régions, etc. Ce découpage présente deux avantages : (1) il est suffisamment fin pour capturer les spécificités de l'environnement économique de chaque région ; (2) il est compatible avec le découpage en « nomenclatures d'unités territoriales statistiques » (NUTS) utilisé dans la base *Eurostat*, à partir de laquelle nous extrayons les données macroéconomiques régionales.

Le découpage en régions permet de disposer de 91 unités territoriales, contre 11 unités (les 11 pays de l'échantillon) initialement, accroissant en cela la pertinence du modèle. L'Annexe A donne le détail du nombre de régions par pays, de leur dénomination et de leur niveau hiérarchique NUTS correspondant. Nous avons obtenu les données macroéconomiques régionales de la base de données *Eurostat*. Les données concernant le PIB par région pour

³ Nous avons pris garde à ne pas classer dans la catégorie des banques locales les cas bien connus de banques opérant à une échelle nationale et dont la dénomination est trompeuse (cas du *Crédit Lyonnais*, en France, ou de *Royal Bank of Scotland* au Royaume-Uni).

l'année 2008 n'étant pas encore disponibles dans la base à la date de finalisation de l'étude, nous avons consulté les sites Internet des instituts nationaux de la statistique économique et/ou des banques centrales nationales afin de collecter, lorsque les données étaient disponibles, les données 2008 provisoires relatives au PIB par région.

Une fois la dimension régionale ou nationale des banques identifiée et le découpage en régions des pays effectué, la dernière étape a consisté à construire les composantes $NAT \times \Delta GDP^{NAT}$ et $REG \times \Delta GDP^{REG}$ de $\Delta LOANDEM$. Pour une banque régionale k opérant dans la région l , la procédure a consisté : (1) à identifier le lieu d'implantation du siège social de la banque k (cette information est renseignée dans *Bankscope*) ; (2) à associer la ville d'implantation du siège social à la région administrative l de rattachement identifiée ci-dessus⁴ ; (3) à associer à l'observation i relative à la banque k , durant la période t , le taux de croissance du PIB de la région l durant cette période. La procédure est plus simple pour les banques à dimension nationale, puisqu'il s'agit seulement d'associer aux observations de la période t relatives à ces banques le taux de croissance du PIB du pays d'implantation durant cette période.

Outre la prise en compte de l'état de la demande de crédit, l'équation (0), ci-dessus, modélise l'offre de prêt comme étant une fonction d'autres facteurs macroéconomiques et de facteurs spécifiques aux banques.

- Le taux d'inflation annuel (*INFL*) sert, en complément du taux de croissance du PIB, de variable de contrôle de la demande de crédit.
- Le changement d'un taux d'intérêt court sur un an (*ΔIBOR3*) est utilisé afin de capturer les effets sur l'offre de crédit des changements de politique monétaire. Nous retenons, comme taux d'intérêt court, le taux interbancaire à 3 mois (soit, par exemple, l'Euribor 3 mois dans les pays de la Zone Euro).
- La volatilité annuelle du principal indice boursier national (*Mkt_vol*) est utilisée comme variable de contrôle du niveau de risque dans l'économie. Toutes choses égales par ailleurs, il est probable que les banques soient d'autant moins enclines à accorder du crédit que l'environnement économique dans lequel elles opèrent est risqué.⁵

Pour les facteurs microéconomiques, nous retenons un ensemble de variables traditionnellement utilisées par la littérature (Altunbas et al. 2009, Gambacorta et Mistrulli 2004, Ehrmann et al. 2003, par exemple). Ces variables sont les suivantes.

- La taille des banques, mesurée par le logarithme de l'actif total exprimé en dollars et notée *Ln(TA)*.
- La part des actifs liquides (avoirs en caisse, dépôts auprès des banques centrales, bons du trésor, certificats de dépôts, autres actifs monétaires) dans l'actif total, notée *Liquid*.

⁴ *Bankscope* ne donnant des informations que sur la ville et le pays d'implantation du siège social, nous avons collecté des listes de ville par pays et par région administrative sur des sites Internet crédibles, puis avons associé manuellement, pour chaque pays de l'échantillon, les villes d'implantation des sièges sociaux avec leur région administrative de rattachement.

⁵ Les données boursières et les taux à court terme sont extraits de *Datastream*. Les données relatives au taux d'inflation sont extraites d'*Eurostat*.

- Des variables mesurant la santé financière des banques. Nous intégrons ces variables dans nos régressions, dans la mesure où il est vraisemblable que les banques fragiles financièrement soient moins enclines à offrir du crédit. Pour apprécier la santé financière des banques, nous recourons aux trois mesures suivantes : le ratio de capitaux propres, *CP*, le niveau de performance, mesuré par la rentabilité de l'actif, *ROA*, et le ratio *Dépréciation des crédits douteux / Total des crédits*, noté *Dép*.

Enfin, tous les modèles testés incluent des effets fixes par banque, de façon à neutraliser l'effet des facteurs affectant la politique de prêt, invariants dans le temps et propres aux banques. Le tableau de l'annexe B récapitule l'ensemble des variables utilisées dans les régressions.

2.3. Synthèse des modèles testés

Nous recourons, au final, à trois modèles différents, afin de tester les hypothèses formulées. Le modèle (1) a la forme suivante (avec : *i*, une banque, *j*, le pays d'implantation de cette banque, *k*, la région d'implantation de cette banque et *t*, un exercice comptable d'un an clos entre 2003 et 2008) :

$$\begin{aligned}
 \begin{matrix} NL_gth_{i,t} \\ ou \\ GL_gth_{i,t} \end{matrix} &= \beta_0 + \beta_1 \times IFRS_{i,t} + \beta_2 \times \left\{ \begin{array}{l} (NAT_i \times \Delta GDP^{NAT}_{j,t}) \\ si\ NAT_i = 1 \\ (REG_i \times \Delta GDP^{REG}_{k,t}) \\ si\ REG_i = 1 \end{array} \right\} + \beta_3 \times INFL_{j,t} \\
 &+ \beta_4 \times \Delta IBOR3M_{j,t} + \beta_5 \times Mkt_volat_{j,t} + \beta_6 \times Ln(TA)_{i,t-1} + \beta_7 \times CP_{i,t-1} \\
 &+ \beta_8 \times ROA_{i,t-1} + \beta_9 \times Dép_{i,t-1} + \beta_{10} \times Liquid_{i,t-1} + Effets.\ fixes_i + \varepsilon_{i,t} \quad (1)
 \end{aligned}$$

Le modèle (2) consiste en une version alternative au modèle (1), dans lequel il est substitué aux variables macroéconomiques des variables muettes temporelles. Afin d'éviter les problèmes de multicollinéarité entre les variables macroéconomiques et les variables muettes par année, les variables *INFL*, *ΔIBOR3M* et *Mkt_volat* sont exclues de la spécification alternative (le taux de croissance du PIB est conservé dans le modèle, dans la mesure où, mesuré à un niveau régional pour une bonne partie de l'échantillon, il ne génère pas de multicollinéarité). Le modèle (2), plus précisément, a la forme suivante :

$$\begin{aligned}
 \begin{matrix} NL_gth_{i,t} \\ ou \\ GL_gth_{i,t} \end{matrix} &= \beta_0 + \beta_1 \times IFRS_{i,t} + \beta_2 \times \left\{ \begin{array}{l} (NAT_i \times \Delta GDP^{NAT}_{j,t}) \\ si\ NAT_i = 1 \\ (REG_i \times \Delta GDP^{REG}_{k,t}) \\ si\ REG_i = 1 \end{array} \right\} + \beta_3 \times Ln(TA)_{i,t-1} \\
 &+ \beta_4 \times CP_{i,t-1} + \beta_5 \times ROA_{i,t-1} + \beta_6 \times Dép_{i,t-1} + \beta_7 \times Liquid_{i,t-1} \\
 &+ Effets.\ fixes_i + Variables\ muettes\ temporelles_t + \varepsilon_{i,t} \quad (2)
 \end{aligned}$$

Enfin, le modèle (3) équivaut au modèle (2), à ceci près que nous y incorporons les onze variables muettes notées « $I^{st} adopt_yr$ », utilisées comme variables de contrôle de l'effet « technique » du passage aux normes IAS/IFRS la première année d'adoption du référentiel comptable international. Le modèle (3) a la forme suivante :

$$\begin{aligned}
 & \left. \begin{array}{l} NL_gth_{i,t} \\ \text{ou} \\ GL_gth_{i,t} \end{array} \right. = \beta_0 + \beta_1 \times IFRS_{i,t} + \beta_2 \times \left\{ \begin{array}{l} (NAT_i \times \Delta GDP^{NAT}_{j,t}) \\ \text{si } NAT_i = 1 \\ (REG_i \times \Delta GDP^{REG}_{k,t}) \\ \text{si } REG_i = 1 \end{array} \right\} + \beta_3 \times Ln(TA)_{i,t-1} \\
 & + \beta_4 \times CP_{i,t-1} + \beta_5 \times ROA_{i,t-1} + \beta_6 \times Dép_{i,t-1} + \beta_7 \times Liquid_{i,t-1} \\
 & + Effets.\text{ fixes }_i + \Sigma \beta_{11} \times I^{st} adopt_yr_{i,t} \\
 & + Variables\text{ muettes temporelles }_i + \varepsilon_{i,t} \tag{3}
 \end{aligned}$$

3. Échantillons et statistiques descriptives

Dans cette section, nous présentons la procédure de constitution des échantillons utilisés pour le test de nos hypothèses. Nous recourons à trois échantillons alternatifs constitués d'un même sous-échantillon de banques adoptant les normes IAS/IFRS et de sous-échantillons benchmarks distincts, composés de banques n'ayant pas opté pour les normes comptables internationales sur la période d'étude.

3.1. Échantillon IFRS

Pour constituer l'échantillon IFRS, nous avons procédé comme suit. Partant de la base de données *Bankscope*, nous identifions, dans les pays de l'UE15, les banques cotées et non cotées ayant adopté les normes internationales pour la préparation de leurs comptes consolidés, à compter du 1^{er} janvier 2005. La période d'étude retenue va de 2002 à 2008. À ce stade, nous obtenons des banques IFRS pour tous les pays de l'UE15. La validité de nos tests est toutefois conditionnée par la possibilité de constituer, pour chaque pays, un échantillon de contrôle composé de banques n'ayant pas opté pour les normes IAS/IFRS sur la période d'étude. Un tel échantillon doit en effet permettre de neutraliser l'incidence que pourraient avoir d'éventuels facteurs d'environnement non liés au changement de référentiel comptable mais susceptibles d'avoir une incidence sur la variable expliquée (voir le point 3.2, *supra*). Pour cette raison, nous éliminons de la sélection obtenue en application des critères précédents les banques IFRS des pays pour lesquels il est impossible de constituer un échantillon benchmark. Cette procédure conduit à l'exclusion de l'échantillon IFRS initial, d'une part, les banques d'Espagne, d'Italie et du Portugal (ces pays ont imposé l'adoption des normes IAS/IFRS dans la totalité de leur secteur bancaire, y compris pour les comptes individuels) et, d'autre part, les banques de Grèce (pour la Grèce, la procédure de constitution du benchmark n'identifie aucune banque à intégrer à l'échantillon de contrôle).

Nous procédons ensuite à l'élimination (1) des banques dont la date de clôture des comptes intervient entre le 1^{er} mai et le 31 août d'une année civile ; (2) de celles qui ne rentrent pas dans la catégorie des banques commerciales, des banques coopératives, des caisses d'épargnes, des *holding* bancaires et des autres institutions de crédit⁶ ; (3) de celles pour lesquelles il est impossible de disposer d'au moins deux années de données complètes après la date d'adoption des normes IAS/IFRS et d'au moins trois (du fait de l'utilisation de variables retardées) années complètes avant cette date. *In fine*, il reste un total de 243 banques (1 400 observations sur toute la période d'étude) localisées dans 11 pays de l'Union Européenne.

Le Tableau 1 donne le détail de la composition de l'échantillon IFRS par pays (Panel A), par année (Panel B) et par date d'adoption des normes comptables internationales. Pour identifier les dates de passage aux normes IAS/IFRS, nous nous sommes basés sur la structure des données renseignées dans *Bankscope* relativement à l'item « *Accounting Standards* ». Ainsi, une banque est identifiée comme ayant adopté les IAS/IFRS à compter de 2005, par exemple, si l'année des dernières données au format « *Local GAAP* » est 2004 et si l'année des premières données au format « *International Financial Reporting Standards (IFRS)* » complet est 2005. Le Tableau 2, Panel A, enfin, présente les statistiques descriptives des variables pour cet échantillon. Afin de neutraliser l'incidence des valeurs extrêmes, nous avons substitué aux valeurs extrêmes des variables (à savoir les valeurs inférieures au 2^{ème} centile et supérieures au 98^{ème} centile) la valeur du 2^{ème} centile ou celle du 98^{ème} centile, le cas échéant, de cette variable.⁷

3.2. Échantillons benchmarks

Les échantillons totaux utilisés pour les tests se composent d'un échantillon de banques ayant adopté obligatoirement les normes IAS/IFRS et d'un échantillon *benchmark*, formé de banques locales n'ayant pas opté pour les normes comptables internationales sur la période d'étude. L'utilisation d'échantillons de contrôle est primordiale compte tenu de la nature de la variable explicative *IFRS*. Celle-ci prenant la forme d'une variable muette codée « 1 » pour les exercices comptables ouverts après l'adoption des normes IAS/IFRS et « 0 » pour les exercices ouverts avant l'adoption de ces normes, elle est particulièrement encline, en l'absence de contrôle, à capturer d'éventuels effets d'environnement non observés, non liés au changement de référentiel comptable mais survenus aux dates d'adoption des IAS/IFRS.

Pour constituer les échantillons de contrôle, nous avons procédé comme suit. À partir de l'ensemble des banques localisées dans les pays représentés au sein du sous-échantillon IFRS, nous avons débuté par éliminer (1) les banques de l'échantillon IFRS, (2) celles dont la date de clôture des comptes intervient entre le 1^{er} mai et le 31 août d'une année civile, (3) celles ne rentrant pas dans la catégorie des banques commerciales, des banques coopératives, des caisses d'épargnes, des *holding* bancaires et des autres institutions de crédit et (4) celles pour lesquels il est impossible de disposer d'au moins cinq années de données successives sur la période comprise 2002 et 2008.

⁶ L'exclusion de l'échantillon des sociétés de courtage, des gestionnaires d'actifs, des banques d'investissement et des banques centrales, notamment, est justifiée compte tenu de la spécificité et/ou du caractère accessoire de l'activité d'octroi de crédit dans ces établissements.

⁷ Les valeurs extrêmes de la variable taille et des variables macroéconomiques n'ont pas été neutralisées.

Tableau 1 – Composition de l'échantillon, par pays et par année

Panel A – Composition de l'échantillon total, par pays (échantillon IFRS et Benchmarks)

	Échantillon IFRS						Benchmark 1			Benchmark 2			Benchmark 3		
	Nb. banques	Total obs. banque / année	En %	Adoptant en 2005 Obs. banque / année	Adoptant en 2006 Obs. banque / année	Adoptant en 2007 Obs. banque / année	Nb. banques	Obs. banque / année	En %	Nb. banques	Obs. banque / année	En %	Nb. banques	Obs. banque / année	En %
Autriche	13	68	4,8	27	10	31	46	254	10,9	18	101	7,3	13	73	6,5
Belgique	14	83	5,9	23	54	6	10	54	2,3	7	38	2,7	10	54	4,8
Danemark	18	106	7,6	94	12	6	36	212	9,1	6	36	2,6	18	106	9,4
Finlande	6	35	2,5	18	11	-	1	4	0,1	-	-	-	1	4	0,1
France	73	427	30,5	280	95	52	64	348	14,9	39	214	15,4	64	348	31,0
Allemagne	19	112	8,0	48	12	52	130	765	32,8	130	765	55,2	19	111	9,9
Irlande	9	52	3,7	36	12	4	1	5	0,1	1	5	0,1	1	5	0,1
Luxembourg	5	28	2,0	16	12	-	16	83	3,6	10	53	3,8	5	29	2,6
Pays-Bas	16	94	6,7	94	-	-	4	22	0,1	3	17	1,2	4	22	2,0
Suède	16	90	6,4	48	12	32	60	298	12,8	4	22	1,6	16	82	7,3
Royaume-Uni	54	305	21,8	242	45	18	52	287	12,3	25	135	9,7	52	287	25,6
Total	243	1 400		926	273	201	420	2 332		243	1 386		203	1 121	

(Tableau 1, suite)

Panel B – Composition de l'échantillon total, par année (échantillon IFRS et benchmarks)

	Echantillon IFRS				Benchmark 1	Benchmark 2	Benchmark 3
	Total Obs. banque / année	Adoptant 2005 Obs. banque / année	Adoptant 2006 Obs. banque / année	Adoptant 2007 Obs. banque / année	Obs. banque / année	Obs. banque / année	Obs. banque / année
2003	237	160	45	32	387	226	178
2004	240	160	47	33	407	238	193
2005	243	160	47	36	420	243	203
2006	243	160	47	36	420	243	203
2007	232	149	47	36	402	233	193
2008	205	137	40	28	296	203	151
Total	1 400	926	273	201	2 332	1 386	1 121

L'échantillon IFRS compte un total de 1 400 observations (243 banques sur la période 2003-2008). Pour constituer l'échantillon IFRS, nous sommes partis des banques référencées dans la base de données *Bankscope*. Puis ont été exclus de l'échantillon IFRS : (1) les établissements autres que les banques commerciales, les banques coopératives, les caisses d'épargne, les *holdings* bancaires et les autres institutions de crédit, (2) ceux dont la date de clôture des comptes se situe en dehors des premier et dernier trimestres de l'année civile et (3) ceux pour lesquels il est impossible de disposer d'au moins deux annuités de données après et trois annuités (du fait de l'utilisation de variables retardées dans le modèle) de données avant la date d'adoption des normes IAS/IFRS. Les échantillons de contrôle comprennent des banques n'ayant pas opté pour les normes IAS/IFRS sur la période d'étude et opérant dans le même environnement que les banques de l'échantillon IFRS, à condition qu'elles ne soient pas membre d'un groupe passé aux normes IAS/IFRS sur la période d'étude. Une banque est incluse dans l'un des benchmarks s'il est possible de disposer d'au moins cinq annuités de données successives sur la période 2002-2008. Le *benchmark 1* (2 332 observations) est composé des banques répondant aux critères de sélection énoncés précédemment. Le *benchmark 2* (1 386 observations banque/année) est constitué des 243 plus grandes banques du *benchmark 1* (la taille est mesurée par la moyenne du total actif sur la période d'étude). Le *benchmark 3* (1 121 observations banque/année) est constitué de la façon suivante. À chaque banque IFRS, il est associé la banque du *benchmark 1* situé dans le même pays et la plus proche en termes de taille. Dans les pays où le nombre de banques benchmark est inférieur au nombre de banques IFRS (cas de la Belgique, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni), la totalité des banques benchmark du pays est intégrée dans le *benchmark 3*.

Tableau 2 – Statistiques descriptives des variables incluses dans les modèles testés**Panel A – Échantillon IFRS**

	N	Moyenne	Écart-type	Q25	Médiane	Q75	Min	Max
<i>NL_gth</i>	1 400	0,1396	0,2436	0,0415	0,1039	0,1803	-0,4480	1,4148
<i>GL_gth</i>	1 400	0,1386	0,2095	0,0465	0,1072	0,1828	-0,3407	1,0004
<i>Ln(TA)</i>	1 400	16,87	2,13	15,56	16,71	18,48	11,10	22,06
<i>CP</i>	1 400	0,0714	0,0534	0,0378	0,0540	0,0882	0,0140	0,4412
<i>ROA</i>	1 400	0,0076	0,0076	0,0034	0,0059	0,0096	-0,0123	0,0431
<i>Dép</i>	1 400	0,0039	0,0076	0,0003	0,0019	0,0049	-0,0102	0,0470
<i>Liquid</i>	1 400	0,2078	0,1825	0,0715	0,1476	0,2940	0,0034	0,8819

Panel B – Benchmark 1

	N	Moyenne	Écart-type	Q25	Médiane	Q75	Min	Max
<i>NL_gth</i>	2 332	0,1001	0,2371	0,0034	0,0499	0,1329	-0,4480	1,4148
<i>GL_gth</i>	2 332	0,1019	0,2043	0,0106	0,0556	0,1371	-0,3407	1,0004
<i>Ln(TA)</i>	2 332	14,23	1,82	12,82	14,69	15,49	8,64	19,55
<i>CP</i>	2 332	0,0981	0,0802	0,0490	0,0663	0,1255	0,0140	0,4412
<i>ROA</i>	2 332	0,0069	0,0084	0,0019	0,0041	0,0100	-0,0123	0,0431
<i>Dép</i>	2 332	0,0060	0,0095	0,0004	0,0043	0,0090	-0,0102	0,0470
<i>Liquid</i>	2 332	0,2063	0,1963	0,0707	0,1356	0,2756	0,0034	0,8819

(Tableau 2, suite)

Panel C – Benchmark 2

	N	Moyenne	Écart-type	Q25	Médiane	Q75	Min	Max
<i>NL_gth</i>	1 386	0,0843	0,2353	-0,0027	0,0284	0,0981	-0,4480	1,4148
<i>GL_gth</i>	1 386	0,0863	0,2005	0,0053	0,0357	0,1045	-0,3407	1,0004
<i>Ln(TA)</i>	1 386	15,48	0,98	14,87	15,30	16,01	12,80	19,55
<i>CP</i>	1 386	0,0658	0,0528	0,0431	0,0535	0,0676	0,0140	0,4412
<i>ROA</i>	1 386	0,0041	0,0061	0,0014	0,0025	0,0047	-0,0123	0,0431
<i>Dép</i>	1 386	0,0067	0,0089	0,0011	0,0055	0,0094	-0,0102	0,0470
<i>Liquid</i>	1 386	0,2143	0,1989	0,0749	0,1381	0,2929	0,0034	0,8819

Panel D – Benchmark 3

	N	Moyenne	Écart-type	Q25	Médiane	Q75	Min	Max
<i>NL_gth</i>	1 121	0,1263	0,2636	0,0183	0,0828	0,1704	-0,4480	1,4148
<i>GL_gth</i>	1 121	0,1262	0,2268	0,0258	0,0871	0,1719	-0,3407	1,0004
<i>Ln(TA)</i>	1 121	14,64	1,77	13,29	14,54	16,06	9,84	19,55
<i>CP</i>	1 121	0,1054	0,0916	0,0519	0,0724	0,1250	0,0140	0,4412
<i>ROA</i>	1 121	0,0073	0,0088	0,0026	0,0047	0,0100	-0,0123	0,0431
<i>Dép</i>	1 121	0,0043	0,0099	0,0000	0,0013	0,0057	-0,0102	0,0470
<i>Liquid</i>	1 121	0,2423	0,2156	0,0657	0,1695	0,4049	0,0034	0,8819

Les données, extraites de *Bankscope*, couvrent la période 2003-2008. Les variables sont telles que définies dans l'annexe B.

À ce stade, on retrouve :

- les banques non cotées présentant des comptes consolidés mais non contraintes d'opter pour les IAS/IFRS (par exemple parce que leurs titres de capital et de dette ne sont pas admis à la cote d'un marché réglementé dans un état membre de l'UE) ;
- les banques présentant des comptes consolidés, situées dans des pays où la législation autorisait l'usage des IAS/IFRS avant 2005 et ayant opté volontairement pour ces normes avant 2005 (cas de certaines banques allemandes, notamment) ;
- principalement, les banques ne présentant pas de comptes consolidés et n'ayant pas opté pour les normes IAS/IFRS pour la présentation de leurs comptes individuels, soit que cette possibilité est prohibée par la législation nationale, soit que cette possibilité est permise mais non appliquée.

Partant de cette première sélection de banques, nous avons poursuivi en éliminant les filiales des groupes passés aux normes IAS/IFRS sur la période d'étude. L'application de ce filtre est nécessaire en vue d'obtenir un échantillon de contrôle totalement insensible aux effets du passage aux normes internationales.

Pour identifier les banques à conserver dans le benchmark initial, nous utilisons les données relatives à la structure de propriété renseignées dans *Bankscope*. Sont alors conservés dans l'échantillon : (1) les établissements dont le capital est détenu à 50% au moins par un même actionnaire, lorsque cet actionnaire n'opère pas dans le secteur bancaire (cas d'une filiale bancaire d'un groupe industriel) ; (2) les établissements contrôlés à 50% au moins par une banque n'ayant pas opté pour les normes IAS/IFRS (cas d'une filiale de banque américaine, par exemple) ; (3) les établissements dont le capital est détenu à moins de 50% par une banque ayant opté pour les normes IAS/IFRS. Sont, par ailleurs, exclus de l'échantillon : (1) les établissements contrôlés à 50% au moins par une banque passant aux normes IAS/IFRS sur la période d'étude ; (2) les banques pour lesquelles aucune information sur la structure de propriété n'est communiquée dans la base de données. Au final, il reste un total de 420 établissements (2 332 sur toute la période d'étude) pour la constitution du premier sous-échantillon de contrôle (*benchmark 1*).

Le Tableau 1, Panel A, qui donne le détail de la composition par pays de cet échantillon, et le Tableau 2, Panel B, qui présente les statistiques descriptives pour cet échantillon, indiquent que le benchmark obtenu en application des critères définis précédemment est hétérogène en composition par pays et en taille par rapport à l'échantillon IFRS.⁸ L'Allemagne (la France) concentre notamment 33% (15%) des observations du *benchmark 1* contre 8% (30%) des observations de l'échantillon IFRS. Par ailleurs, la taille moyenne (médiane) dans l'échantillon IFRS est de 21,21M€ (18,07M€), contre 1,50M€ (2,40M€) dans le benchmark 1. Afin de limiter l'influence que pourrait avoir ce manque d'homogénéité sur les résultats des tests, nous proposons de constituer deux benchmarks alternatifs.

Pour la formation du *benchmark 2*, nous n'avons retenu que les 243 (soit le nombre de banques comprises dans l'échantillon IFRS) plus grandes banques du *benchmark 1* (la taille est donnée par la moyenne, sur la période d'étude, de l'actif total exprimé en dollar). Cette

⁸ De même que pour l'échantillon IFRS, nous avons substitué aux valeurs extrêmes des variables (à savoir les valeurs inférieures au 2^{ème} centile et supérieures au 98^{ème} centile) la valeur du 2^{ème} centile ou celle du 98^{ème} centile, le cas échéant, de cette variable.

procédure assure de disposer d'un échantillon de contrôle plus homogène en taille à celui composé des banques passées aux normes IAS/IFRS. Le Tableau 2, Panel C, indique que la taille moyenne (médiane) des banques du *benchmark 2* équivaut à 5,28M€ (4,41M€), contre 21,21M€ (18,07M€) dans l'échantillon IFRS. Pour la constitution du *benchmark 3*, nous avons procédé de la façon suivante. À chaque banque de l'échantillon IFRS, nous avons associé la banque du *benchmark 1* située dans le même pays et la plus proche en termes de taille, la taille étant mesurée par la moyenne, sur la période d'étude, de l'actif total. Dans les pays où le nombre de banques benchmark est inférieur au nombre de banques IFRS, la totalité des banques benchmark du pays a été intégrée dans le *benchmark 3*. Cette procédure assure de disposer d'un échantillon de contrôle homogène en localisation et, dans une moindre mesure, en taille par rapport à l'échantillon IFRS. Le Tableau 1 indique que, dans le *benchmark 3*, l'Allemagne ne représente plus que 10% des observations (contre 33% dans le *benchmark 1*) ; la France, qui concentre 30% des observations de l'échantillon IFRS, concentre 31% des observations du *benchmark 3* (contre 15% dans le *benchmark 1*).

3.3. Découpage des échantillons suivant l'intensité des contraintes en liquidité

Pour tester nos hypothèses, une dernière étape consiste à scinder les échantillons totaux (« IFRS + Benchmark 1 », « IFRS + Benchmark 2 » ; « IFRS + Benchmark 3 ») en sous-groupes de banques suivant l'intensité des contraintes en liquidité : un premier sous-groupe est constitué de banques contraintes en liquidité ; un deuxième sous-groupe est composé de banques non contraintes en liquidité. Pour rappel, nous utilisons, comme variable *proxy* de la contrainte en liquidité, les ratios *Actifs liquides / Actif total* et *Capitaux propres / Actif total*.

Les banques contraintes en liquidité sont celles comprises dans le premier et le deuxième quintiles de la distribution du ratio d'actifs liquides (du ratio de capitaux propres, alternativement) dans l'échantillon total. Inversement, les banques non contraintes en liquidité sont celles comprises dans le quatrième et le cinquième quintiles de ces distributions. Les actifs liquides sont tels que définis dans *Bankscope*. Ils comprennent les avoirs en caisse, les dépôts interbancaires, les obligations d'État et les titres du portefeuille de transaction. Ehrmann et al. (2003), entre autres, utilisent également le ratio d'actifs liquides, tels que définis dans *Bankscope*, pour mesurer l'ampleur des contraintes en liquidité. Le ratio de capitaux propres est donné par le rapport des capitaux propres comptables sur l'actif total.

Pour mesurer l'intensité des contraintes en liquidité, nous avons calculé, plus précisément, la moyenne du ratio d'actifs liquides (du ratio de capitaux propres, alternativement), sur les trois ans précédant l'adoption des normes IAS/IFRS. Le calcul de la moyenne du ratio d'actifs liquides (du ratio de capitaux propres) pour les banques de l'échantillon IFRS ne pose pas de problème. Dans cet échantillon, trois dates d'adoption des normes comptables internationales coexistent, à savoir 2005, 2006 et 2007. Ainsi, pour une banque adoptant les normes IAS/IFRS à compter de 2005, il est fait la moyenne du ratio d'actifs liquides (du ratio de capitaux propres) sur la période 2002-2004. Pour une banque adoptant les normes IAS/IFRS en 2006 (en 2007), la moyenne du ratio d'actifs liquides (du ratio de capitaux propres) est calculée sur la période 2003-2005 (2004-2006).

La procédure est plus complexe dans les échantillons benchmarks, où se pose un problème pour définir la période de référence au titre de laquelle estimer l'intensité des contraintes en liquidité. Procédant dans la lignée de ce qui est fait pour les banques IFRS, nous avons adopté

la démarche suivante. Pour les banques pour lesquelles nous disposons de données uniquement sur la période 2002-2006, ou 2003-2007, ou 2004-2008, il est automatiquement affecté à ces banques la date d'adoption théorique 2005, 2006 ou 2007, respectivement. Pour les banques pour lesquelles nous disposons de l'intégralité des données sur la période d'étude, nous avons procédé comme suit. Nous avons débuté par calculer, dans l'échantillon IFRS et pour chaque pays j de l'échantillon, la proportion des banques adoptant les normes comptables internationales en 2005, 2006 et 2007. Puis, dans les échantillons benchmarks, nous avons réparti de manière aléatoire les banques du pays j dans l'un des trois groupes de date au prorata du nombre de banques adoptant les normes IAS/IFRS en 2005, 2006 et 2007, dans ce pays.⁹ Enfin, il a été fait, pour ces cas d'adoption théoriques des normes IAS/IFRS en 2005, 2006 et 2007, la moyenne des variables *proxy* des contraintes en liquidité sur les périodes 2002-2004, 2003-2005 et 2004-2006, respectivement.

Enfin, notons que la procédure consistant à classer les banques suivant leur appartenance aux quintiles de la distribution des variables mesurant la contrainte en liquidité a été réitérée pour chacun des trois échantillons (« IFRS + Benchmark 1 », « IFRS + Benchmark 2 » ; « IFRS + Benchmark 3 ») utilisés pour la conduite des tests.

4. Résultats

Cette section présente les résultats des tests. Le premier point présente des résultats préliminaires aux tests des hypothèses formulées. Le deuxième point présente les résultats obtenus lors du test des hypothèses H_{IA} et H_{IB} . Le troisième point présente les tests de robustesse.

4.1. Résultats préliminaires

Pour débiter, nous présentons, dans le Tableau 3, les résultats obtenus de l'estimation du modèle (1) (Colonnes « Modèle 1 ») et du modèle (2) (Colonnes « Modèle 2 ») pour la totalité des banques de notre échantillon, sur la période 2003-2008. Bien que nos tests consistent à scinder cet échantillon en sous-groupes de banques suivant l'intensité des contraintes en liquidité, nous discutons brièvement, à ce stade, des résultats obtenus sur les variables de contrôle pour l'intégralité de l'échantillon, afin d'avoir un aperçu de la validité des spécifications utilisées. La partie gauche du Tableau 3 donne les résultats obtenus pour l'échantillon « IFRS + Benchmark 1 » ; la partie centrale donne les résultats obtenus pour l'échantillon « IFRS + Benchmark 2 » ; la partie droite donne les résultats obtenus pour l'échantillon « IFRS + Benchmark 3 ».

⁹ Par exemple, si le pays j compte 50% de banque adoptant les normes IAS/IFRS en 2005, 20% de banque adoptant les normes IAS/IFRS en 2006, 30% de banque adoptant les normes IAS/IFRS en 2007 et 100 banques benchmark, ces dernières sont réparties comme suit. 50 banques, sélectionnées de manière aléatoire parmi les 100 banques du benchmark, sont affectées au groupe correspondant à l'année d'adoption (théorique) 2005 ; 20 banques, sélectionnées de manière aléatoire parmi les 100 banques du *benchmark*, sont affectées au groupe correspondant à l'année d'adoption (théorique) 2006 ; 30 banques, sélectionnées de manière aléatoire parmi les 100 banques du benchmark, sont affectées au groupe correspondant à l'année d'adoption (théorique) 2007.

Tableau 3 – Déterminants de l'offre de crédit bancaire pour la totalité des banques des échantillons

	IFRS + benchmark 1				IFRS + benchmark 2				IFRS + benchmark 3			
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (1)		Modèle (2)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
<i>const</i>	0,1556** (2,38)	0,1334** (2,43)	0,1244** (2,01)	0,1010* (1,93)	0,1648** (2,18)	0,1561** (2,45)	0,1209* (1,70)	0,1102* (1,86)	0,1570* (1,79)	0,1503** (2,08)	0,1357* (1,67)	0,1275* (1,91)
<i>GDP^{NAT/REG}</i>	0,0073** (2,40)	0,0078*** (2,89)	0,0057 (1,62)	0,0068** (2,19)	0,0047 (1,14)	0,0043 (1,15)	0,0068* (1,70)	0,0068* (1,89)	0,0101** (2,42)	0,0091** (2,41)	0,0098** (2,22)	0,0091** (2,26)
<i>INFL</i>	-0,0176* (-1,94)	-0,0144* (-1,83)			-0,0101 (-1,09)	-0,0086 (-1,06)			-0,0136 (-1,20)	-0,0094 (-0,95)		
<i>ΔBOR3M</i>	0,0053 (0,88)	0,0041 (0,81)			0,0093 (1,12)	0,0090 (1,22)			0,0073 (1,12)	0,0069 (1,24)		
<i>Mkt_volat</i>	-0,0604 (-0,09)	-0,2783 (-0,48)			0,0651 (0,09)	-0,2314 (-0,35)			-0,1743 (-0,20)	-0,6487 (-0,89)		
<i>Ln(TA)</i>	-0,2965*** (-2,72)	-0,2307** (-2,57)	-0,3058*** (-2,79)	-0,2409*** (-2,66)	-0,2168** (-2,03)	-0,1895** (-2,18)	-0,2177** (-2,01)	-0,1915** (-2,18)	-0,3017** (-2,15)	-0,2689** (-2,34)	-0,3200** (-2,26)	-0,2886** (-2,50)
<i>CP</i>	0,0945* (1,95)	0,0763* (1,88)	0,1012** (2,11)	0,0819** (2,05)	0,0202 (0,43)	0,0130 (0,32)	0,0232 (0,50)	0,0162 (0,41)	0,0765 (1,42)	0,0635 (1,37)	0,0833 (1,58)	0,0693 (1,55)
<i>ROA</i>	0,0540 (1,64)	0,0492* (1,76)	0,0574* (1,75)	0,0517* (1,85)	0,0433 (1,21)	0,0482 (1,58)	0,0470 (1,31)	0,0517* (1,69)	0,0485 (1,25)	0,0470 (1,45)	0,0493 (1,26)	0,0471 (1,44)
<i>Dép</i>	-0,0303 (-1,37)	-0,0253 (-1,34)	-0,0294 (-1,32)	-0,0245 (-1,29)	-0,0446 (-1,40)	-0,0377 (-1,43)	-0,0443 (-1,38)	-0,0373 (-1,40)	-0,0373 (-1,28)	-0,0277 (-1,16)	-0,0381 (-1,30)	-0,0290 (-1,22)
<i>Liquid</i>	0,0825*** (2,94)	0,0766*** (3,27)	0,0835*** (3,02)	0,0773*** (3,34)	0,0935*** (2,95)	0,0853*** (3,14)	0,0940*** (3,00)	0,0857*** (3,18)	0,0948** (2,50)	0,0877*** (2,74)	0,0956** (2,55)	0,0887*** (2,79)
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Nb. Obs.	3 732	3 732	3 732	3 732	2 786	2 786	2 786	2 786	2 521	2 521	2 521	2 521
R ² ajusté	0,216	0,237	0,217	0,239	0,196	0,214	0,198	0,217	0,166	0,186	0,168	0,190

*, **, *** indique un test significatif au seuil de 10%, 5% et 1%, respectivement.

Les résultats obtenus sur les variables de contrôle spécifiques aux banques sont, dans l'ensemble, conformes aux hypothèses formulées. Notamment, la performance et le niveau de capitalisation, d'une part, et les pertes sur crédits, d'autre part, apparaissent liés positivement et négativement, respectivement, à l'offre de prêt. Toutefois, la significativité des coefficients obtenus sur les variables *ROA* et *CP* est sensible à l'échantillon de contrôle employé et le coefficient de la variable *Dép* n'apparaît pas significatif aux seuils usuels. La part des actifs liquides est, comme attendu, liée positivement à l'offre de crédit. Enfin, il ressort de l'estimation des modèles que les plus grandes banques tendent à accorder moins de crédits. Pour des échantillons de banques européennes, Altunbas et al. (2009) et Ehrmann et al., (2003) trouvent un résultat identique.

Les résultats obtenus sur les variables macroéconomiques sont les suivants. Comme escompté, le taux de croissance du PIB est lié positivement au volume de crédit offert par les banques. Les résultats obtenus sur les autres variables macroéconomiques sont moins convaincants : notamment, le niveau de risque dans l'économie, mesuré par la volatilité du marché-actions, et la politique monétaire n'apparaissent pas être explicatifs de l'offre de prêt. L'absence d'effet sur la variable mesurant les changements de politique monétaire peut s'expliquer par le fait que les modèles, dont les résultats sont présentés dans le Tableau 3, ne permettent pas au coefficient de cette variable de fluctuer suivant l'ampleur des contraintes en liquidité supportées par les banques.

4.2. Résultats des tests des hypothèses H_{1A} et H_{1B}

Les résultats des tests sont présentés dans les Tableaux 4, 5 et 6. Les modèles estimés consistent à régresser le taux de croissance des crédits offerts sur le taux de croissance des crédits demandés (approximé par le taux de croissance du PIB à un niveau national ou régional), d'autres variables de contrôle de l'offre de prêt, des effets fixes par banque, des effets fixes par année (cas des modèles (2) et (3)) et la variable explicative *IFRS*. Les tableaux présentent, dans leur partie gauche, les résultats obtenus de l'estimation des modèles dans le sous-groupe des banques contraintes en liquidité (à savoir, les banques comprises dans le premier et le deuxième quintiles de la distribution du ratio d'actifs liquides ou du ratio de capitaux propres) et, dans leur partie droite, les résultats obtenus de l'estimation des modèles dans le sous-groupe des banques non contraintes en liquidité (à savoir, les banques comprises dans le quatrième et le cinquième quintiles de la distribution du ratio d'actifs liquides ou du ratio de capitaux propres).

Les modèles testés sont ceux présentés dans le point 2.3, *supra*. Par ailleurs, nous présentons, pour chacun des modèles, les résultats obtenus pour deux mesures alternatives de la variable expliquée : *NL_gth* et *GL_gth*. Les Panels A des Tableaux 4, 5 et 6 présentent les résultats obtenus en cas d'utilisation de l'échantillon « IFRS + benchmark 1 ». Les Panels B des Tableaux 4, 5 et 6 présentent les résultats obtenus en cas d'utilisation de l'échantillon « IFRS + benchmark 2 ». Les Panels C des Tableaux 4, 5 et 6 présentent les résultats obtenus en cas d'utilisation de l'échantillon « IFRS + benchmark 3 ». Enfin, les tableaux présentent les coefficients de régression estimés *via* une méthodologie de panel à effets fixes et, entre parenthèses, les valeurs des statistiques *t* basées sur la matrice des variances des résidus corrigée pour l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation.

Nous débutons par discuter des résultats obtenus dans le Tableau 4, où est testée l'hypothèse selon laquelle l'adoption des normes IAS/IFRS doit entraîner une hausse du volume de crédit offert par les banques dotées de peu d'actifs liquides, toutes choses égales par ailleurs. Clairement, cette hypothèse apparaît vérifiée : quel que soit l'échantillon de contrôle utilisé (Tableau 4, Panels A, B et C) et quelle que soit la spécification retenue (modèle avec ou sans effets fixes par année), le coefficient de la variable *IFRS* ressort significativement positif au seuil d'au moins 5%, dans le sous-groupe des banques identifiées comme étant les plus dépendantes en ressources externes à la date du changement de normes comptables. À l'inverse, le coefficient de la variable *IFRS* n'est jamais significativement différent de zéro (excepté dans la deuxième colonne du Panel B, partie droite, où le coefficient apparaît positif au seuil de 10%), dans le sous-groupe des banques classées comme non dépendantes en liquidités externes.

Pris globalement, ces résultats sont en faveur de l'hypothèse d'un relâchement des contraintes en liquidité supportées par les banques après l'adoption des normes IAS/IFRS. Les résultats tiennent également après l'inclusion dans le modèle testé des variables muettes isolant la première année d'application du référentiel comptable international (Modèle (3)). Si les niveaux de significativité obtenus sur le coefficient de la variable *IFRS* tendent à décliner avec l'intégration de ces variables, ces derniers restent toujours inférieurs au seuil de 5%, excepté dans le Panel C, où les seuils de significativité tombent à 10%. Enfin, les résultats sont robustes suivant que l'offre de prêt est mesurée par la variation des crédits, nets des dépréciations sur crédits douteux (variable dépendante : *NL_gth*), ou par la variation « reconstituée » des crédits, bruts des dépréciations des crédits douteux (variable dépendante : *GL_gth*).

Les résultats obtenus sur les variables de contrôle dans le Tableau 4, Panels A, B et C, sont dans la lignée de ceux déjà discutés dans le point 4.1, *supra*. Toutefois, il convient de relever que les variables de contrôle tendent à avoir un pouvoir explicatif nettement supérieur dans le sous-groupe des banques contraintes en liquidité. À l'inverse, les variables de contrôle performant piètrement dans le sous-groupe des banques dotées de beaucoup d'actifs liquides (nous obtenons des conclusions semblables lorsque le ratio d'endettement est utilisé comme variable *proxy* des contraintes en liquidité – voir le Tableau 5). Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les coefficients obtenus sur les variables de contrôle sont sensibles à l'ampleur des contraintes en liquidité supportées par les banques. Par exemple, le taux de croissance du PIB apparaît lié positivement au volume de crédit offert, mais seulement dans les banques dotées de peu d'actifs liquides. Cela tend à indiquer que l'offre de prêt des banques dépendantes en ressources externes est plus sensible au cycle économique. Il est probable, en effet, que ces banques rationnent plus le crédit en périodes de récession, durant lesquelles le coût d'obtention des liquidités est vraisemblablement plus élevé. Un même raisonnement vaut pour les variables de contrôle mesurant la fragilité financière des banques (capitalisation (*CP*), performance (*ROA*) et risque de crédit (*Dép*)). Ces dernières tendent à avoir un pouvoir explicatif supérieur (suivant les benchmarks retenus et les variables de contrôle analysées) dans le sous-groupe des banques contraintes en liquidité. Ce résultat est conforme à l'intuition selon laquelle la santé financière importe d'autant moins que les banques ne sont pas dépendantes en ressources externes.

Tableau 4 – Effet du passage aux IAS/IFRS sur l’offre de crédit : incidence suivant la dépendance en ressources externes

Panel A – Résultats des tests utilisant le benchmark 1 comme échantillon de contrôle

	Banques contraintes en liquidité (Ratio d’actifs liquides faible)						Banques non contraintes en liquidité (Ratio d’actifs liquides élevé)					
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
<i>const</i>	0,0891 (1,54)	0,0939* (1,85)	0,0643 (1,13)	0,0707 (1,43)	0,0659 (1,17)	0,0716 (1,46)	0,1772 (1,34)	0,1564 (1,42)	0,1361 (1,13)	0,1108 (1,12)	0,1334 (1,13)	0,1088 (1,13)
<i>GDP^{NAT/REG}</i>	0,0108*** (3,42)	0,0106*** (3,70)	0,0095*** (3,13)	0,0094*** (3,37)	0,0081*** (2,59)	0,0080*** (2,76)	0,0034 (0,46)	0,0044 (0,67)	0,0042 (0,58)	0,0061 (0,94)	0,0037 (0,49)	0,0057 (0,85)
<i>INFL</i>	-0,0283*** (-3,98)	-0,0256*** (-4,08)					-0,0036 (-0,22)	-0,0026 (-0,18)				
<i>AIBOR3M</i>	-0,0059 (-0,96)	-0,0068 (-1,21)					0,0166 (1,13)	0,0153 (1,22)				
<i>Mkt_volat</i>	0,8995 (1,03)	0,6672 (0,88)					-0,3850 (-0,32)	-0,7674 (-0,74)				
<i>Ln(TA)</i>	-0,1261 (-1,31)	-0,1038 (-1,20)	-0,1520 (-1,57)	-0,1289 (-1,48)	-0,1577 (-1,62)	-0,1322 (-1,51)	-0,2411 (-1,21)	-0,1991 (-1,24)	-0,2387 (-1,18)	-0,1992 (-1,22)	-0,2308 (-1,15)	-0,1923 (-1,20)
<i>CP</i>	0,0930 (1,46)	0,0625 (1,29)	0,0928 (1,46)	0,0624 (1,29)	0,0984 (1,53)	0,0674 (1,36)	0,0783 (0,95)	0,0629 (0,90)	0,0866 (1,06)	0,0705 (1,02)	0,0798 (0,97)	0,0623 (0,90)
<i>ROA</i>	0,0433 (1,51)	0,0426* (1,73)	0,0522* (1,79)	0,0504** (2,01)	0,0541* (1,92)	0,0516** (2,13)	-0,0090 (-0,20)	-0,0035 (-0,09)	-0,0085 (-0,19)	-0,0033 (-0,09)	-0,0086 (-0,19)	-0,0034 (-0,09)
<i>Dép</i>	-0,0377** (-2,08)	-0,0316* (-1,80)	-0,0345* (-1,88)	-0,0280 (-1,58)	-0,0357* (-1,95)	-0,0285 (-1,63)	-0,0574 (-1,48)	-0,0414 (-1,28)	-0,0587 (-1,50)	-0,0425 (-1,31)	-0,0574 (-1,47)	-0,0415 (-1,28)
<i>Liquid</i>	0,0177 (1,21)	0,0205 (1,49)	0,0143 (0,98)	0,0176 (1,29)	0,0183 (1,28)	0,0218 (1,64)	0,1531*** (2,88)	0,1342*** (3,09)	0,1573*** (3,01)	0,1372*** (3,19)	0,1637*** (3,10)	0,1439*** (3,33)
<i>IFRS</i>	0,0490*** (2,95)	0,0441*** (3,09)	0,0549*** (3,27)	0,0494*** (3,35)	0,0519** (2,42)	0,0436** (2,45)	0,0308 (1,24)	0,0356* (1,72)	0,0204 (0,78)	0,0264 (1,20)	0,0164 (0,49)	0,0226 (0,79)
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	1 482	1 482	1 482	1 482	1 482	1 482	1 505	1 505	1 505	1 505	1 505	1 505
R ² ajusté	0,326	0,361	0,319	0,355	0,323	0,361	0,194	0,209	0,196	0,213	0,193	0,210

(Tableau 4, suite)

Panel B – Résultats des tests utilisant le benchmark 2 comme échantillon de contrôle

	Banques contraintes en liquidité (Ratio d'actifs liquides faible)						Banques non contraintes en liquidité (Ratio d'actifs liquides élevé)					
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
<i>const</i>	0,1574*** (3,26)	0,1508*** (3,43)	0,1296** (2,22)	0,1207** (2,39)	0,1379** (2,43)	0,1294*** (2,66)	0,3071** (2,56)	0,2939*** (2,88)	0,2976*** (2,78)	0,2710*** (3,01)	0,3009*** (2,88)	0,2753*** (3,16)
<i>GDP^{NAT/REG}</i>	0,0078* (1,82)	0,0074** (1,96)	0,0098** (2,35)	0,0097** (2,55)	0,0079* (1,76)	0,0077* (1,90)	0,0017 (0,20)	0,0011 (0,14)	0,0016 (0,20)	0,0025 (0,33)	0,0008 (0,10)	0,0018 (0,23)
<i>INFL</i>	-0,0206** (-2,51)	-0,0193*** (-2,70)					0,0111 (0,55)	0,0101 (0,59)				
<i>AIBOR3M</i>	-0,0145* (-1,71)	-0,0151** (-2,02)					0,0219 (1,28)	0,0216 (1,46)				
<i>Mkt_volat</i>	0,1306 (0,13)	-0,1351 (-0,16)					-0,4003 (-0,27)	-0,8798 (-0,70)				
<i>Ln(TA)</i>	-0,2424** (-2,57)	-0,2082*** (-2,71)	-0,2487*** (-2,65)	-0,2133*** (-2,81)	-0,2604*** (-2,77)	-0,2242*** (-2,95)	-0,3830** (-2,42)	-0,3415*** (-2,65)	-0,3867** (-2,42)	-0,3470*** (-2,66)	-0,3896** (-2,44)	-0,3506*** (-2,70)
<i>CP</i>	0,0923** (2,11)	0,0768** (2,01)	0,0846* (1,93)	0,0695* (1,78)	0,0855* (1,86)	0,0696* (1,73)	-0,0321 (-0,48)	-0,0415 (-0,75)	-0,0289 (-0,45)	-0,0375 (-0,71)	-0,0345 (-0,54)	-0,0448 (-0,86)
<i>ROA</i>	0,0358 (0,82)	0,0413 (1,12)	0,0410 (0,93)	0,0460 (1,24)	0,0425 (0,92)	0,0469 (1,21)	-0,0173 (-0,37)	-0,0024 (-0,06)	-0,0189 (-0,41)	-0,0037 (-0,09)	-0,0202 (-0,44)	-0,0050 (-0,13)
<i>Dép</i>	-0,0566** (-2,18)	-0,0485* (-1,90)	-0,0510** (-1,97)	-0,0426* (-1,67)	-0,0544** (-2,10)	-0,0456* (-1,81)	-0,0649 (-1,39)	-0,0558 (-1,44)	-0,0692 (-1,47)	-0,0595 (-1,53)	-0,0669 (-1,40)	-0,0576 (-1,47)
<i>Liquid</i>	0,0281 (1,44)	0,0272 (1,45)	0,0278 (1,46)	0,0271 (1,47)	0,0337* (1,82)	0,0333* (1,88)	0,1076* (1,82)	0,0881* (1,83)	0,1142* (1,95)	0,0939* (1,96)	0,1200** (2,04)	0,0999** (2,11)
<i>IFRS</i>	0,0540*** (3,03)	0,0505*** (3,35)	0,0674*** (3,73)	0,0621*** (3,91)	0,0648*** (2,73)	0,0569*** (2,88)	0,0220 (0,82)	0,0271 (1,22)	-0,0005 (-0,02)	0,0073 (0,31)	-0,0039 (-0,10)	0,0034 (0,11)
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	1 116	1 116	1 116	1 116	1 116	1 116
R ² ajusté	0,268	0,310	0,267	0,309	0,272	0,316	0,183	0,196	0,188	0,201	0,183	0,198

(Tableau 4, suite)

Panel C – Résultats des tests utilisant le benchmark 3 comme échantillon de contrôle

	Banques contraintes en liquidité (Ratio d'actifs liquides faible)						Banques non contraintes en liquidité (Ratio d'actifs liquides élevé)					
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
<i>const</i>	0,1607*	0,1400**	0,1299	0,1087	0,1398*	0,1171*	0,2181	0,2245*	0,2044	0,1939*	0,2034	0,1954*
	(1,94)	(1,97)	(1,58)	(1,57)	(1,73)	(1,73)	(1,44)	(1,77)	(1,48)	(1,69)	(1,46)	(1,70)
<i>GDP^{NAT/REG}</i>	0,0086*	0,0090**	0,0087*	0,0093**	0,0079*	0,0084**	0,0057	0,0027	0,0039	0,0028	0,0036	0,0024
	(1,75)	(2,18)	(1,90)	(2,41)	(1,75)	(2,23)	(0,58)	(0,29)	(0,42)	(0,31)	(0,37)	(0,27)
<i>INFL</i>	-0,0129	-0,0112					-0,0043	-0,0002				
	(-1,35)	(-1,36)					(-0,19)	(-0,01)				
<i>AIBOR3M</i>	-0,0090	-0,0093					0,0192	0,0214				
	(-1,07)	(-1,26)					(1,07)	(1,41)				
<i>Mkt_volat</i>	-0,5374	-0,7600					0,7780	-0,1514				
	(-0,44)	(-0,73)					(0,50)	(-0,11)				
<i>Ln(TA)</i>	-0,3165**	-0,2399**	-0,3289**	-0,2526**	-0,3354**	-0,2585**	-0,3503	-0,3215*	-0,3506	-0,3229*	-0,3542	-0,3286*
	(-2,26)	(-2,19)	(-2,32)	(-2,28)	(-2,34)	(-2,32)	(-1,53)	(-1,75)	(-1,53)	(-1,75)	(-1,51)	(-1,75)
<i>CP</i>	0,1161	0,0837	0,1169*	0,0848	0,1126	0,0809	0,0566	0,0467	0,0673	0,0579	0,0631	0,0511
	(1,61)	(1,47)	(1,66)	(1,52)	(1,61)	(1,46)	(0,59)	(0,55)	(0,71)	(0,69)	(0,66)	(0,61)
<i>ROA</i>	0,0819	0,0773	0,0840	0,0789	0,0836	0,0784	-0,0257	-0,0166	-0,0256	-0,0172	-0,0250	-0,0168
	(1,25)	(1,50)	(1,27)	(1,52)	(1,33)	(1,60)	(-0,50)	(-0,38)	(-0,50)	(-0,39)	(-0,49)	(-0,39)
<i>Dép</i>	-0,0323	-0,0283	-0,0303	-0,0265	-0,0382	-0,0330	-0,0738	-0,0582	-0,0742	-0,0589	-0,0716	-0,0564
	(-0,98)	(-1,03)	(-0,93)	(-0,98)	(-1,25)	(-1,31)	(-1,49)	(-1,46)	(-1,49)	(-1,48)	(-1,42)	(-1,40)
<i>Liquid</i>	0,0241	0,0277	0,0231	0,0270	0,0279	0,0327	0,1996***	0,1665***	0,2106***	0,1753***	0,2191***	0,1839***
	(1,00)	(1,27)	(0,95)	(1,23)	(1,15)	(1,52)	(2,96)	(3,02)	(3,17)	(3,22)	(3,28)	(3,41)
<i>IFRS</i>	0,0441**	0,0389**	0,0483***	0,0421***	0,0462*	0,0368*	0,0309	0,0358	0,0173	0,0241	0,0056	0,0136
	(2,32)	(2,45)	(2,62)	(2,61)	(1,89)	(1,82)	(1,06)	(1,50)	(0,55)	(0,93)	(0,14)	(0,40)
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	995	995	995	995	995	995	1 019	1 019	1 019	1 019	1 019	1 019
R ² ajusté	0,275	0,316	0,274	0,316	0,281	0,326	0,145	0,156	0,147	0,160	0,143	0,156

(Tableau 4, suite)

Les données, extraites de *Bankscope*, couvrent la période 2002-2008. La variable dépendante est l'offre de crédit, donnée par le taux de croissance des crédits sur la période t , mesurés nets des dépréciations (NL_{gth}) ou bruts des dépréciations (GL_{gth}). Les variables indépendantes comprennent le taux de croissance du PIB, mesuré à l'échelle d'un pays pour les banques identifiées comme opérant à un niveau national et à l'échelle d'une région (voir Annexe B) pour les banques identifiées comme opérant à un niveau régional, d'autres variables macroéconomiques et des variables spécifiques aux banques. Les autres variables macroéconomiques comprennent le taux d'inflation, $INFL$, la variation d'un taux d'intérêt à court terme, $\Delta IBOR3M$, et la volatilité du principal indice boursier national, Mkt_volat . Les variables spécifiques aux banques incluent la taille, $Ln(TA)$, mesuré par le logarithme de l'actif total exprimé en dollars, le ratio de fonds propres, CP , le taux de rentabilité de l'actif, ROA , le rapport de la dotation nette annuelle à la réserve de dépréciation des crédits douteux sur le total des crédits, $Dép$, et la part des actifs liquides dans le total actif, $Liquid$. Afin d'éviter le biais d'endogénéité susceptible d'exister entre les variables spécifiques aux banques et l'offre de crédit, nous incluons dans les modèles testés le premier retard de ces variables. Par ailleurs, nous avons substitué aux valeurs continues de ces variables des variables allant de 0 à 1 suivant l'appartenance des banques aux quintiles de taille, de capitalisation, de performance, de pertes sur crédits et de liquidité des actifs. Nous avons opté pour une telle procédure afin de minimiser le problème posé par l'absence de comparabilité de ces mesures sur la période d'étude, induit, pour les banques de l'échantillon IFRS, par le changement de normes comptables. La variable *IFRS* est une variable muette prenant la valeur 1 pour les exercices ouverts après le passage aux normes IAS/IFRS dans les banques ayant adopté ces normes pour la présentation des comptes consolidés. La variable prend la valeur 0 pour les exercices comptables ouverts avant l'adoption par ces banques des normes comptables internationales et pour les observations relatives à des banques n'ayant pas adopté les normes IAS/IFRS sur la période d'étude. La partie gauche (droite) du tableau présente les résultats obtenus pour le sous-groupe des banques contraintes en liquidité (non contraintes en liquidité) à la date d'adoption des normes IAS/IFRS. Le Modèle (1) est estimé sans variables muettes temporelles. Dans le Modèle (2), des effets fixes par année sont substitués aux variables macroéconomiques, autres que le taux de croissance du PIB. Le Modèle (3) inclut des variables muettes isolant, pour les banques IFRS localisées dans le pays j , la première année d'application du référentiel comptable international dans ce pays. Par ailleurs, tous les modèles incluent des effets fixes par banque. Le tableau présente les coefficients de régression obtenus de l'estimation d'un panel à effets fixes et, entre parenthèses, les valeurs des statistiques t basées sur la matrice des variances des résidus corrigée pour l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation.

*, **, *** indique un test significatif au seuil de 10%, 5% et 1%, respectivement.

Nous poursuivons par la discussion des résultats obtenus dans le Tableau 5, où est testée l'hypothèse selon laquelle l'adoption des normes IAS/IFRS doit entraîner une hausse du volume de crédit offert par les banques faiblement capitalisées, toutes choses égales par ailleurs. Les problèmes informationnels étant plus intenses dans ces banques, les contraintes en liquidité y sont plus fortes, d'où un effet positif attendu de l'adoption des normes IAS/IFRS supérieur, comparativement aux établissements bien capitalisés. Les résultats présentés dans le Panel A (échantillon « IFRS + benchmark 1 ») du Tableau 5 corroborent cette hypothèse. En effet, quel que soit le modèle spécifié et la façon de mesurer la variable dépendante, le coefficient de la variable *IFRS* ressort significativement positif – à un seuil compris entre 1% (Modèle (1)) et 10% (Modèle (3)) –, mais seulement dans le sous-groupe des banques sous-capitalisées à la date du changement de référentiel comptable. *A contrario*, le coefficient de la variable *IFRS* n'est jamais significativement différent de zéro dans le sous-groupe des banques dotées d'un ratio de capitaux propres élevé à la date du changement de normes comptables. L'inclusion dans les modèles des variables muettes isolant la première année d'adoption des normes IAS/IFRS mène à des résultats équivalents, excepté lorsque la variable dépendante est mesurée nette des dépréciations (variable dépendante : *NL_gth*).

La validité de ces conclusions est toutefois mise à mal par les résultats obtenus en cas de recours aux benchmarks alternatifs. Dans le Tableau 5, Panel B (échantillon « IFRS + benchmark 2 »), le coefficient obtenu sur la variable *IFRS* dans le sous-groupe des banques dotées de peu de capitaux propres n'est pas significativement positif (excepté en cas d'estimation du Modèle (1), lorsque la variable dépendante est mesurée brut des dépréciations). Les résultats obtenus dans le sous-groupe des banques opérant avec beaucoup de capitaux propres restent toutefois conformes aux hypothèses formulées : quelle que soit la spécification employée, le passage aux normes IAS/IFRS apparaît être sans incidence sur le volume de crédit offert par ces banques. Les résultats présentés dans le Tableau 5, Panel C (échantillon « IFRS + benchmark 3 »), sont sensiblement équivalents à ceux trouvés en cas d'utilisation de l'échantillon « IFRS + benchmark 2 ». Le passage aux normes IAS/IFRS a une incidence positive sur la quantité de prêt offerte par les banques faiblement capitalisées, mais seulement en cas d'estimation du Modèle (1). L'inclusion des effets fixes par année (et, *a fortiori*, des effets fixes isolant la première année d'application des normes IAS/IFRS) dans les modèles rend le coefficient de la variable *IFRS* non significativement différent de zéro (aux seuils de significativité usuels). La sensibilité des résultats aux échantillons utilisés pour les tests révèle la difficulté à constituer un benchmark pertinent, en vue d'apprécier les effets du passage aux normes IAS/IFRS.

Afin de garantir la validité de nos conclusions, nous proposons, pour finir, d'étudier les effets du passage aux normes IAS/IFRS sur l'offre de crédit dans les banques dotées simultanément de peu d'actifs liquides et de peu de capitaux propres, à la date du changement de référentiel comptable. L'intensité des contraintes en liquidité étant maximales dans ces banques, c'est dans ces établissements que l'effet du passage aux normes IAS/IFRS sur l'offre de crédit doit être la plus forte. Pour la réalisation de ce test, nous avons inclus dans le sous-groupe des banques contraintes en liquidité les établissements pour lesquels le ratio d'actifs liquides moyen et le ratio de capitaux propres moyen sur la période de trois ans précédant la date d'adoption (réelle ou théorique) des normes IAS/IFRS est en deçà de la valeur médiane de ces variables dans l'échantillon (de même que précédemment, la procédure de classification des

Tableau 5 – Effet du passage aux IAS/IFRS sur l’offre de crédit : incidence suivant le niveau de capitalisation des banques

Panel A – Résultats des tests utilisant le benchmark 1 comme échantillon de contrôle

	Banques contraintes en liquidité (Ratio de capitaux propres faible)						Banques non contraintes en liquidité (Ratio de capitaux propres élevé)					
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
<i>const</i>	0,1237 (1,41)	0,1094 (1,45)	0,1301* (1,68)	0,1122* (1,70)	0,1218 (1,56)	0,1057 (1,59)	0,1459 (1,11)	0,1043 (0,97)	0,0585 (0,47)	0,0226 (0,22)	0,0548 (0,44)	0,0180 (0,18)
<i>GDP^{NAT/ REG}</i>	0,0069 (1,23)	0,0071 (1,40)	0,0106* (1,90)	0,0109** (2,20)	0,0116** (1,97)	0,0119** (2,29)	0,0049 (0,92)	0,0062 (1,38)	0,0023 (0,43)	0,0042 (0,89)	0,0007 (0,13)	0,0027 (0,55)
<i>INFL</i>	0,0024 (0,19)	0,0026 (0,25)					-0,0330** (-2,13)	-0,0274** (-1,97)				
<i>AIBOR3M</i>	-0,0086 (-0,70)	-0,0113 (-1,07)					0,0153 (1,38)	0,0128 (1,37)				
<i>Mkt_volat</i>	-0,2252 (-0,24)	-0,5917 (-0,76)					0,4622 (0,27)	0,0270 (0,02)				
<i>Ln(TA)</i>	-0,2621** (-2,25)	-0,2317** (-2,34)	-0,2585** (-2,21)	-0,2298** (-2,31)	-0,2538** (-2,13)	-0,2256** (-2,23)	-0,1488 (-0,72)	-0,0616 (-0,36)	-0,1631 (-0,78)	-0,0759 (-0,44)	-0,1486 (-0,71)	-0,0604 (-0,36)
<i>CP</i>	-0,0466 (-1,29)	-0,0317 (-1,07)	-0,0537 (-1,48)	-0,0379 (-1,29)	-0,0517 (-1,39)	-0,0373 (-1,23)	0,1259* (1,71)	0,1118* (1,76)	0,1340* (1,83)	0,1188* (1,89)	0,1384* (1,87)	0,1237* (1,95)
<i>ROA</i>	0,0822*** (2,66)	0,0736*** (2,74)	0,0830*** (2,71)	0,0742*** (2,80)	0,0814*** (2,66)	0,0729*** (2,75)	0,0505 (1,13)	0,0399 (1,08)	0,0580 (1,31)	0,0459 (1,26)	0,0459 (1,05)	0,0341 (0,95)
<i>Dép</i>	-0,0108 (-0,23)	-0,0097 (-0,27)	-0,0125 (-0,26)	-0,0112 (-0,30)	-0,0068 (-0,14)	-0,0065 (-0,18)	-0,0255 (-0,83)	-0,0203 (-0,75)	-0,0211 (-0,69)	-0,0161 (-0,60)	-0,0240 (-0,79)	-0,0187 (-0,71)
<i>Liquid</i>	0,1068*** (2,75)	0,1054*** (2,96)	0,1036*** (2,72)	0,1022*** (2,92)	0,1040*** (2,65)	0,1012*** (2,84)	0,0631 (1,30)	0,0526 (1,29)	0,0653 (1,38)	0,0544 (1,37)	0,0786* (1,71)	0,0670* (1,74)
IFRS	0,0455** (2,32)	0,0485*** (2,86)	0,0365* (1,68)	0,0416** (2,25)	0,0358 (1,31)	0,0426* (1,87)	-0,0031 (-0,12)	0,0059 (0,27)	-0,0099 (-0,37)	-0,0026 (-0,12)	-0,0315 (-0,90)	-0,0267 (-0,93)
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	1 521	1 521	1 521	1 521	1 521	1 521	1 469	1 469	1 469	1 469	1 469	1 469
R ² ajusté	0,176	0,194	0,180	0,199	0,186	0,206	0,175	0,209	0,177	0,214	0,188	0,231

(Tableau 5, suite)

Panel B – Résultats des tests utilisant le benchmark 2 comme échantillon de contrôle

	Banques contraintes en liquidité (Ratio de capitaux propres faible)						Banques non contraintes en liquidité (Ratio de capitaux propres élevé)					
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
<i>const</i>	-0,0158 (-0,13)	0,0225 (0,24)	-0,0207 (-0,18)	0,0164 (0,18)	-0,0184 (-0,16)	0,0212 (0,24)	0,0657 (0,57)	0,0936 (0,95)	-0,0142 (-0,15)	0,0088 (0,11)	0,0127 (0,13)	0,0348 (0,44)
<i>GDP^{NAT/REG}</i>	0,0065 (1,14)	0,0059 (1,10)	0,0098* (1,75)	0,0095* (1,87)	0,0103* (1,79)	0,0101* (1,94)	0,0054 (0,73)	0,0054 (0,82)	0,0034 (0,49)	0,0047 (0,72)	0,0006 (0,09)	0,0019 (0,30)
<i>INFL</i>	0,0057 (0,36)	0,0079 (0,61)					-0,0193 (-1,13)	-0,0193 (-1,24)				
<i>AIBOR3M</i>	0,0046 (0,32)	0,0019 (0,15)					0,0099 (0,64)	0,0100 (0,75)				
<i>Mkt_volat</i>	-0,2689 (-0,23)	-0,6721 (-0,68)					-0,1659 (-0,11)	-0,3805 (-0,30)				
<i>Ln(TA)</i>	-0,0146 (-0,08)	-0,0763 (-0,55)	-0,0163 (-0,09)	-0,0793 (-0,57)	-0,0363 (-0,20)	-0,0998 (-0,72)	-0,1013 (-0,60)	-0,1032 (-0,78)	-0,0931 (-0,55)	-0,0955 (-0,72)	-0,1032 (-0,60)	-0,1045 (-0,77)
<i>CP</i>	-0,0396 (-0,93)	-0,0388 (-1,05)	-0,0434 (-0,99)	-0,0418 (-1,11)	-0,0394 (-0,88)	-0,0396 (-1,03)	0,1288 (1,48)	0,0954 (1,32)	0,1420* (1,68)	0,1080 (1,53)	0,1256 (1,49)	0,0906 (1,31)
<i>ROA</i>	0,0920*** (2,78)	0,0896*** (3,04)	0,0933*** (2,85)	0,0904*** (3,10)	0,0904*** (2,78)	0,0881*** (3,04)	0,0822 (1,20)	0,0745 (1,32)	0,0901 (1,33)	0,0827 (1,48)	0,0814 (1,23)	0,0747 (1,38)
<i>Dép</i>	-0,0124 (-0,22)	-0,0115 (-0,27)	-0,0143 (-0,25)	-0,0135 (-0,31)	-0,0100 (-0,17)	-0,0102 (-0,23)	-0,0280 (-0,65)	-0,0211 (-0,56)	-0,0273 (-0,63)	-0,0197 (-0,52)	-0,0380 (-0,89)	-0,0298 (-0,81)
<i>Liquid</i>	0,1227*** (2,60)	0,1140*** (2,62)	0,1233*** (2,67)	0,1139*** (2,67)	0,1305*** (2,75)	0,1185*** (2,76)	0,0929 (1,57)	0,0759 (1,56)	0,0956 (1,62)	0,0785 (1,63)	0,1059* (1,87)	0,0885* (1,93)
<i>IFRS</i>	0,0347 (1,45)	0,0366* (1,77)	0,0229 (0,84)	0,0272 (1,19)	0,0199 (0,58)	0,0266 (0,92)	0,0048 (0,20)	0,0100 (0,52)	-0,0091 (-0,33)	-0,0044 (-0,20)	-0,0373 (-1,02)	-0,0332 (-1,13)
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	1 122	1 122	1 122	1 122	1 122	1 122	1 120	1 120	1 120	1 120	1 120	1 120
R ² ajusté	0,136	0,163	0,138	0,165	0,147	0,175	0,230	0,248	0,232	0,251	0,241	0,267

(Tableau 5, suite)

Panel C – Résultats des tests utilisant le benchmark 3 comme échantillon de contrôle

	Banques contraintes en liquidité (Ratio de capitaux propres faible)						Banques non contraintes en liquidité (Ratio de capitaux propres élevé)					
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
<i>const</i>	0,1630 (1,64)	0,1578* (1,87)	0,1459 (1,49)	0,1354* (1,69)	0,1416 (1,44)	0,1336* (1,67)	0,1331 (0,79)	0,1358 (0,98)	0,0325 (0,23)	0,0374 (0,32)	0,0412 (0,29)	0,0456 (0,39)
<i>GDP^{NAT/REG}</i>	0,0069 (1,02)	0,0050 (0,80)	0,0109* (1,76)	0,0094* (1,68)	0,0122* (1,95)	0,0105* (1,87)	0,0077 (0,97)	0,0069 (0,96)	0,0069 (0,86)	0,0063 (0,84)	0,0052 (0,65)	0,0046 (0,61)
<i>INFL</i>	-0,0008 (-0,05)	0,0035 (0,27)					-0,0367* (-1,80)	-0,0319* (-1,77)				
<i>AIBOR3M</i>	0,0005 (0,03)	-0,0002 (-0,02)					0,0073 (0,49)	0,0073 (0,58)				
<i>Mkt_volat</i>	-0,4387 (-0,34)	-1,0945 (-1,02)					1,0771 (0,60)	0,5236 (0,33)				
<i>Ln(TA)</i>	-0,2963** (-2,10)	-0,2817** (-2,37)	-0,2912** (-2,03)	-0,2769** (-2,31)	-0,3011** (-2,09)	-0,2859** (-2,39)	-0,1063 (-0,45)	-0,0868 (-0,45)	-0,1072 (-0,44)	-0,0874 (-0,44)	-0,1083 (-0,44)	-0,0880 (-0,45)
<i>CP</i>	-0,0330 (-0,74)	-0,0267 (-0,71)	-0,0389 (-0,86)	-0,0309 (-0,81)	-0,0380 (-0,81)	-0,0312 (-0,79)	0,1859** (1,96)	0,1511** (1,91)	0,1992** (2,14)	0,1643** (2,13)	0,1954** (2,08)	0,1600** (2,06)
<i>ROA</i>	0,0618 (1,48)	0,0641* (1,81)	0,0628 (1,49)	0,0645* (1,81)	0,0591 (1,40)	0,0610* (1,72)	0,0190 (0,31)	0,0152 (0,30)	0,0275 (0,45)	0,0227 (0,45)	0,0127 (0,21)	0,0085 (0,17)
<i>Dép</i>	-0,0150 (-0,26)	-0,0133 (-0,30)	-0,0196 (-0,33)	-0,0179 (-0,39)	-0,0153 (-0,25)	-0,0147 (-0,32)	-0,0709 (-1,64)	-0,0547 (-1,53)	-0,0644 (-1,51)	-0,0489 (-1,39)	-0,0686 (-1,64)	-0,0525 (-1,54)
<i>Liquid</i>	0,1320** (2,49)	0,1306*** (2,67)	0,1346** (2,55)	0,1332*** (2,71)	0,1429*** (2,58)	0,1385*** (2,72)	0,0538 (0,72)	0,0478 (0,79)	0,0590 (0,80)	0,0530 (0,89)	0,0761 (1,06)	0,0695 (1,21)
<i>IFRS</i>	0,0414* (1,81)	0,0416** (2,11)	0,0176 (0,60)	0,0230 (0,92)	0,0096 (0,25)	0,0175 (0,55)	-0,0015 (-0,06)	0,0075 (0,34)	-0,0112 (-0,37)	-0,0052 (-0,21)	-0,0335 (-0,85)	-0,0302 (-0,93)
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 013	1 013	1 013	1 013	1 013	1 013
R ² ajusté	0,099	0,112	0,103	0,117	0,110	0,125	0,172	0,216	0,174	0,220	0,187	0,240

(Tableau 5, suite)

Les données, extraites de *Bankscope*, couvrent la période 2002-2008. La variable dépendante est l'offre de crédit, donnée par le taux de croissance des crédits sur la période t , mesurés nets des dépréciations (NL_{gth}) ou bruts des dépréciations (GL_{gth}). Les variables indépendantes comprennent le taux de croissance du PIB, mesuré à l'échelle d'un pays pour les banques identifiées comme opérant à un niveau national et à l'échelle d'une région (voir Annexe B) pour les banques identifiées comme opérant à un niveau régional, d'autres variables macroéconomiques et des variables spécifiques aux banques. Les autres variables macroéconomiques comprennent le taux d'inflation, $INFL$, la variation d'un taux d'intérêt à court terme, $\Delta IBOR3M$, et la volatilité du principal indice boursier national, Mkt_volat . Les variables spécifiques aux banques incluent la taille, $Ln(TA)$, mesuré par le logarithme de l'actif total exprimé en dollars, le ratio de fonds propres, CP , le taux de rentabilité de l'actif, ROA , le rapport de la dotation nette annuelle à la réserve de dépréciation des crédits douteux sur le total des crédits, $Dép$, et la part des actifs liquides dans le total actif, $Liquid$. Afin d'éviter le biais d'endogénéité susceptible d'exister entre les variables spécifiques aux banques et l'offre de crédit, nous incluons dans les modèles testés le premier retard de ces variables. Par ailleurs, nous avons substitué aux valeurs continues de ces variables des variables allant de 0 à 1 suivant l'appartenance des banques aux quintiles de taille, de capitalisation, de performance, de pertes sur crédits et de liquidité des actifs. Nous avons opté pour une telle procédure afin de minimiser le problème posé par l'absence de comparabilité de ces mesures sur la période d'étude, induit, pour les banques de l'échantillon IFRS, par le changement de normes comptables. La variable $IFRS$ est une variable muette prenant la valeur 1 pour les exercices ouverts après le passage aux normes IAS/IFRS dans les banques ayant adopté ces normes pour la présentation des comptes consolidés. La variable prend la valeur 0 pour les exercices comptables ouverts avant l'adoption par ces banques des normes comptables internationales et pour les observations relatives à des banques n'ayant pas adopté les normes IAS/IFRS sur la période d'étude. La partie gauche (droite) du tableau présente les résultats obtenus pour le sous-groupe des banques contraintes en liquidité (non contraintes en liquidité) à la date d'adoption des normes IAS/IFRS. Le Modèle (1) est estimé sans variables muettes temporelles. Dans le Modèle (2), des effets fixes par année sont substitués aux variables macroéconomiques, autres que le taux de croissance du PIB. Le Modèle (3) inclut des variables muettes isolant, pour les banques IFRS localisées dans le pays j , la première année d'application du référentiel comptable international dans ce pays. Par ailleurs, tous les modèles incluent des effets fixes par banque. Le tableau présente les coefficients de régression obtenus de l'estimation d'un panel à effets fixes et, entre parenthèses, les valeurs des statistiques t basées sur la matrice des variances des résidus corrigée pour l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation.

*, **, *** indique un test significatif au seuil de 10%, 5% et 1%, respectivement.

banques en sous-groupes est reprise pour chacun des trois échantillons totaux). À l'inverse, les banques « situées au-delà » de la valeur médiane de ces variables sont incluses dans le sous-groupe des banques non contraintes en liquidité. Nous avons délaissé le découpage de l'échantillon en quintiles au profit de la répartition fondée sur les valeurs médianes afin de disposer d'un nombre suffisamment important d'observations (et notamment d'observations relatives à des banques IFRS) dans chacun des sous-groupes de banques constitués.

Le Tableau 6, Panels A, B et C, présente les résultats obtenus. Ces derniers sont nettement en faveur des hypothèses formulées : quel que soit le modèle employé (avec ou sans effets fixes par année), la façon de mesurer la variable expliquée et l'échantillon de contrôle retenu, le coefficient de la variable IFRS apparaît significativement positif – au seuil de 1% dans le Panel A (échantillon « IFRS + benchmark 1 ») et le Panel B (échantillon « IFRS + benchmark 2 ») et au seuil de 5% dans le Panel C (échantillon « IFRS + benchmark 3 »). De même que précédemment, l'inclusion dans les modèles des variables muettes isolant la première année d'application des normes comptables internationales tend à réduire le pouvoir explicatif de la variable *IFRS*, mais celle-ci, dans l'ensemble, reste significativement positive aux seuils de significativité usuels (excepté en cas d'utilisation de l'échantillon « IFRS + benchmark 3 »). À l'inverse, le coefficient de la variable *IFRS* n'est jamais significativement différent de zéro dans le sous-groupe des banques dotées simultanément de beaucoup d'actifs liquides et de beaucoup de capitaux propres, à la date d'adoption des normes internationales. *In fine*, ces résultats confortent l'hypothèse selon laquelle le passage aux normes IAS/IFRS, en permettant un desserrement des contraintes en liquidité supportées par les banques, a entraîné un accroissement de la quantité de crédit offerte par les établissements faiblement capitalisés et dépendants en ressources externes.

4.3. Autres tests de robustesse

Outre les tests de robustesse déjà présentés (recours à des benchmarks alternatifs de banques n'ayant pas opté pour les IAS/IFRS sur la période d'étude, mesure alternative de la variable dépendante, spécifications alternatives du modèle testé et contrôle de la survenance potentielle d'un effet technique du changement de normes comptables la première année d'application du référentiel IAS/IFRS), nous avons procédé aux extensions suivantes. Dans un premier test, nous avons imposé un maximum de trois années de données avant et après la date d'adoption des normes comptables internationales. Cela nous permet de disposer de fenêtres d'événement plus comparables entre les banques adoptant les normes IAS/IFRS en 2005, celles adoptant ces normes en 2006 et celles adoptant ces normes en 2007. Pour une banque adoptant les normes IAS/IFRS en 2005 (en 2007), nous avons donc reconduit les tests en supprimant l'année 2008 (l'année 2003)). Les résultats, non présentés, sont sensiblement équivalents à ceux discutés ci-dessus.

Dans un deuxième test, nous avons, au vu du pouvoir explicatif médiocre de certains des modèles testés, utilisé une mesure alternative de la demande de crédit et avons complété les modèles (1), (2) et (3) par deux variables de contrôle supplémentaires. Comme mesure alternative de la demande de crédit, nous avons utilisé, pour une banque *i* localisée dans le pays *j* sur la période *t*, la moyenne de la variable expliquée (moyenne de *NL_gth* ou de *GL_gth*) calculée dans l'échantillon total *Bankscope* des banques du pays *j*, au titre de la

Tableau 6 – Effet du passage aux IAS/IFRS sur l’offre de crédit : incidence suivant la dépendance en ressources externes et le niveau de capitalisation

	Banques contraintes en liquidité (Ratio d’actifs liquides faible et Ratio de capitaux propres faible)						Banques non contraintes en liquidité (Ratio d’actifs liquides élevé et Ratio de capitaux propres élevé)					
	Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)		Modèle (1)		Modèle (2)		Modèle (3)	
	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth	NL_gth	GL_gth
Panel A – IFRS + Benchmark 1												
<i>IFRS</i>	0,0581*** (3,03)	0,0568*** (3,43)	0,0662*** (3,12)	0,0639*** (3,51)	0,0457* (1,73)	0,0432** (2,02)	0,0043 (0,09)	0,0123 (0,33)	-0,0131 (-0,27)	-0,0067 (-0,17)	-0,0510 (-0,88)	-0,0458 (-0,95)
Contrôles	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	888	888	888	888	888	888	873	873	873	873	873	873
R ² ajusté	0,328	0,332	0,327	0,332	0,337	0,345	0,235	0,242	0,239	0,247	0,245	0,259
Panel B – IFRS + Benchmark 2												
<i>IFRS</i>	0,0746*** (3,26)	0,0731*** (3,79)	0,0812*** (3,17)	0,0791*** (3,66)	0,0668** (1,99)	0,0641** (2,45)	-0,0144 (-0,41)	-0,0073 (-0,25)	-0,0410 (-0,97)	-0,0342 (-1,03)	-0,0838 (-1,53)	-0,0766* (-1,74)
Contrôles	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	627	627	627	627	627	627	629	629	629	629	629	629
R ² ajusté	0,245	0,261	0,245	0,262	0,254	0,274	0,211	0,215	0,213	0,217	0,218	0,230

(Tableau 6, suite)

Panel C – IFRS + Benchmark 3

<i>IFRS</i>	0,0491**	0,0489***	0,0456*	0,0473**	0,0177	0,0219	0,0013	0,0199	-0,0174	-0,0087	-0,0069	-0,0585
	(2,29)	(2,66)	(1,79)	(2,19)	(0,49)	(0,79)	(0,03)	(0,29)	(-0,31)	(-0,19)	(-1,03)	(-1,07)
Contrôles	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
1 st adopt_yr	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
EF / banque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF / année	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nb. Obs.	554	554	554	554	554	554	555	555	555	555	555	555
R ² ajusté	0,274	0,286	0,268	0,281	0,273	0,289	0,189	0,204	0,191	0,201	0,198	0,223

Les données, extraites de *Bankscope*, couvrent la période 2002-2008. La variable dépendante est l'offre de crédit, donnée par le taux de croissance des crédits sur la période t , mesurés nets des dépréciations (NL_gth) ou bruts des dépréciations (GL_gth). Les variables indépendantes comprennent le taux de croissance du PIB, mesuré à l'échelle d'un pays pour les banques identifiées comme opérant à un niveau national et à l'échelle d'une région (voir Annexe III.B) pour les banques identifiées comme opérant à un niveau régional, d'autres variables macroéconomiques et des variables spécifiques aux banques. Les autres variables macroéconomiques comprennent le taux d'inflation, $INFL$, la variation d'un taux d'intérêt à court terme, $\Delta IBOR3M$, et la volatilité du principal indice boursier national, Mkt_volat . Les variables spécifiques aux banques incluent la taille, $Ln(TA)$, mesuré par le logarithme de l'actif total exprimée en dollars, le ratio de fonds propres, CP , le taux de rentabilité de l'actif, ROA , le rapport de la dotation nette annuelle à la réserve de dépréciation des crédits douteux sur le total des crédits, $Dép$, et la part des actifs liquides dans le total actif, $Liquid$. Afin d'éviter le biais d'endogénéité susceptible d'exister entre les variables spécifiques aux banques et l'offre de crédit, nous incluons dans les modèles testés le premier retard de ces variables. Par ailleurs, nous avons substitué aux valeurs continues de ces variables des variables allant de 0 à 1 suivant l'appartenance des banques aux quintiles de taille, de capitalisation, de performance, de pertes sur crédits et de liquidité des actifs. Nous avons opté pour une telle procédure afin de minimiser le problème posé par l'absence de comparabilité de ces mesures sur la période d'étude, induit, pour les banques de l'échantillon IFRS, par le changement de normes comptables. La variable *IFRS* est une variable muette prenant la valeur 1 pour les exercices ouverts après le passage aux normes IAS/IFRS dans les banques ayant adopté ces normes pour la présentation des comptes consolidés. La variable prend la valeur 0 pour les exercices comptables ouverts avant l'adoption par ces banques des normes comptables internationales et pour les observations relatives à des banques n'ayant pas adopté les normes IAS/IFRS sur la période d'étude. La partie gauche (droite) du tableau présente les résultats obtenus pour le sous-groupe des banques contraintes en liquidité (non contraintes en liquidité) à la date d'adoption des normes IAS/IFRS. Le Modèle (1) est estimé sans variables muettes temporelles. Dans le Modèle (2), des effets fixes par année sont substitués aux variables macroéconomiques, autres que le taux de croissance du PIB. Le Modèle (3) inclut des variables muettes isolant, pour les banques IFRS localisées dans le pays j , la première année d'application du référentiel comptable international dans ce pays. Par ailleurs, tous les modèles incluent des effets fixes par banque. Le tableau présente les coefficients de régression obtenus de l'estimation d'un panel à effets fixes et, entre parenthèses, les valeurs des statistiques t basées sur la matrice des variances des résidus corrigée pour l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation.

*, **, *** indique un test significatif au seuil de 10%, 5% et 1%, respectivement.

période t . La substitution de cette variable à la variable initiale $GDP^{NAT/REG}$ a les conséquences suivantes : (1) léger accroissement du pouvoir explicatif de la variable mesurant la demande de crédit, pour la quasi-totalité des modèles testés ; (2) pas de modifications sensibles des résultats obtenus sur la variable *IFRS*.

Enfin, nous avons également ajouté aux modèles testés les deux variables de contrôle suivantes (les résultats obtenus à ce stade ne sont pas présentés) :

- la part de la marge nette d'intérêt dans le produit net bancaire. L'idée est que les banques tirant principalement leur revenu de l'activité de crédit disposent d'une expertise supérieure, leur permettant de mieux identifier les opportunités de prêt.
- une variable muette prenant la valeur « 1 » (« 0 », sinon) si la banque i , en t , est comprise dans le premier quintile de la distribution du ratio *dépôts-clients/total des dettes*. L'idée est que les banques financées par de la dette de marché disposent d'une réputation facilitant leur capacité à refinancer leurs opérations de crédit.

Le pouvoir explicatif très faible de ces variables ne remet pas en cause les résultats (non présentés) obtenus sur la variable *IFRS*.

5. Conclusion

En présence d'imperfections d'origine informationnelle, la théorie financière indique que les banques dépendantes en ressources externes et/ou faiblement capitalisées éprouvent plus de difficultés à refinancer leurs opérations de prêt, d'où un risque accru de rationnement du crédit dans ces établissements. Dans ce cadre, l'adoption des normes IAS/IFRS, réputées d'une qualité supérieure pour la prise de décision économique, doit avoir entraîné une hausse de la quantité de crédit offerte par les banques contraintes en liquidité, toutes choses égales par ailleurs. Pour un échantillon d'établissements de crédit européens sur la période 2003-2008, nous apportons des résultats conformes à cette hypothèse. Là où le passage aux normes IAS/IFRS est sans incidence sur l'offre de prêt des établissements dotés de beaucoup d'actifs liquides et de beaucoup de capitaux propres, il tend à avoir une incidence positive sur l'offre de crédit des banques moins bien capitalisées et plus faiblement dotées en actifs liquides.

Ces résultats sont en ligne avec ceux trouvés par deux types de courant de recherche en finance/comptabilité. D'une part, Biddle et al. (2009), notamment, trouvent que les firmes fortement endettées, disposant de peu de *cash* et communiquant des états financiers de bonne qualité tendent à investir plus, toutes choses égales par ailleurs, comparativement aux firmes présentant les mêmes caractéristiques mais communiquant des états financiers d'une qualité médiocre. D'autre part, Florou et Kosi (2009) trouvent que la capacité des firmes à emprunter sur le marché obligataire a cru suivant le passage obligatoire aux normes IAS/IFRS.

Nos résultats, enfin, sont importants du point de vue de l'objectif de stabilité bancaire : les banques communiquant des états financiers IFRS faisant face à moins de contraintes en liquidité, il est probable qu'en période de crise, ces banques soient plus à même de trouver les liquidités nécessaires au refinancement des opérations de prêt (d'où un risque de « *credit crunch* » minimisé) et soient plus aptes à lever les capitaux propres nécessaires au rétablissement des ratios de capital réglementaire et au renforcement de la confiance des investisseurs et des déposants.

Annexe A – Découpage en régions des pays représentés au sein de l'échantillon

Pays	Niveau NUTS	Nombre de régions = 91	Région administrative (dénomination Eurostat)
Autriche	NUTS2	9	Burgenland (A) ; Kärnten ; Niederösterreich ; Oberösterreich ; Salzburg ; Steiermark ; Tirol ; Vorarlberg ; Wien
Belgique	NUTS1	3	Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest ; Vlaams Gewest ; Région Wallone
Danemark	NUTS2	5	Hovedstaden ; Sjælland ; Syddanmark ; Midtjylland ; Nordjylland
Finlande (1)	NUTS2	5	Ita-Suomi ; Etela-Suomi ; Lanssi-Suomi ; Pohjois-Suomi ; Aland
France	NUTS2	26	Alsace ; Aquitaine ; Auvergne ; Basse-Normandie ; Bourgogne ; Bretagne ; Centre ; Champagne-Ardenne ; Corse ; Franche-Comté ; Guadeloupe (FR) ; Guyane (FR) ; Haute-Normandie ; Île-de-France ; Languedoc-Roussillon ; Limousin ; Lorraine ; Martinique (FR) ; Midi-Pyrénées ; Nord - Pas-de-Calais ; Réunion ; Pays de la Loire ; Picardie ; Poitou-Charentes ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Rhône-Alpes
Allemagne	NUTS1	16	Baden-Württemberg ; Bayern ; Berlin ; Brandenburg ; Bremen ; Hamburg ; Hessen ; Mecklenburg-Vorpommern ; Niedersachsen ; Nordrhein-Westfalen ; Rheinland-Pfalz ; Saarland ; Sachsen ; Sachsen-Anhalt ; Schleswig-Holstein ; Thüringen
Irlande (1)	NUTS2	2	Border - Midlands and Western ; Southern and Eastern
Luxembourg	NUTS1	1	Luxembourg (Grand-Duché)
Pays-Bas (1)	NUTS1	4	Noord-Nederland ; Oost Nederland ; West-Nederland ; Zuid-Nederland
Suède	NUTS2	8	Mellersta Norrland ; Norra Mellansverige ; Östra Mellansverige ; Övre Norrland ; Småland med öarna ; Stockholm ; Sydsverige ; Västsverige
Royaume-Uni	NUTS1	12	East Midlands (ENGLAND) ; Eastern ; London ; North East (ENGLAND) ; North West (ENGLAND) ; South East ; South West (ENGLAND) ; West Midlands (ENGLAND) ; Yorkshire and The Humber ; Northern Ireland ; Scotland ; Wales

(1) Pour la Finlande, l'Irlande et les Pays-Bas, nous avons retenu un découpage en N régions NUTS de niveau 1, plutôt que le découpage correspondant au premier niveau de partition administrative défini dans ces pays. Nous avons préféré un tel découpage dans la mesure où le premier niveau de découpage administratif pour ces pays nous a paru trop fin, comparativement aux autres pays de l'échantillon.

Annexe B – Définition des variables

Variable	Nature	Définition	Source
$\Delta LOAN$	Expliquée	Taux de croissance sur un an des crédits, en valeur nette des dépréciations = (Valeur nette des crédits fin t - Valeur nette des crédits début t) / Valeur nette des crédits début t <i>où : t est un exercice comptable d'une durée d'un an</i>	<i>Bankscope</i>
$\Delta LOAN''$	Expliquée	Taux de croissance sur un an des crédits, en valeur brute des dépréciations « reconstituée » = [(Valeur nette des crédits fin t - Valeur nette des crédits début t) + Dotation à la réserve de provisionnement en t] / Valeur nette des crédits début t <i>où : t est un exercice comptable d'une durée d'un an</i>	<i>Bankscope</i>
<i>IFRS</i>	Explicative	Variable muette prenant la valeur 1 si exercice comptable ouvert après le passage obligatoire aux normes IAS/IFRS dans les banques ayant adopté ces normes pour la préparation de leurs comptes consolidés. Prend la valeur 0 si exercice comptable ouvert avant le passage obligatoire aux normes IAS/IFRS dans les banques ayant adopté ces normes pour la préparation de leurs comptes consolidés et si l'observation fait référence à une banque n'ayant pas adopté les normes comptables internationales sur la période d'étude.	<i>Bankscope</i>
$I^{st} adopt_yr$	Contrôle	Variable muette prenant la valeur 1 (0, sinon) si l'observation i fait référence à la première année d'adoption des normes IAS/IFRS par une banque située dans le pays j . Il est inclus, dans les modèles testés, 11 variables $I^{st} adopt_yr$, soit une pour chaque pays représenté au sein de l'échantillon.	-
$GDP^{NAT/REG}$	Explicative	Variable égale à $NAT \times GDP^{NAT}$ pour les banques ayant une dimension nationale et égale à $REG \times GDP^{REG}$ pour les banques ayant une dimension régionale. NAT = variable muette prenant la valeur 1 (0, sinon) pour les banques ayant une dimension nationale. REG = variable muette prenant la valeur 1 (0, sinon) pour les banques ayant une dimension régionale. GDP^{NAT} = taux de variation du PIB du pays d'implantation du siège social de la banque i , opérant à un niveau national. GDP^{REG} = taux de variation du PIB de la région d'implantation du siège social de la banque i , opérant à un niveau régional. Le découpage en régions des pays de l'échantillon est présenté dans l'annexe A.	<i>Eurostat</i>
<i>INFL</i>	Contrôle	Taux d'inflation annuel. Variable calculée par pays.	<i>Eurostat</i>
<i>AIBOR3M</i>	Contrôle	Changement, sur un an, du taux interbancaire à 3 mois. Variable calculée par pays.	<i>Datastream</i>
<i>Mkt_volat</i>	Contrôle	Volatilité annuelle du principal indice boursier national.	<i>Datastream</i>
<i>CP</i>	Contrôle	Capitaux propres / Actif total	<i>Bankscope</i>
<i>ROA</i>	Contrôle	Résultat net / Actif total	<i>Bankscope</i>
<i>Dep</i>	Contrôle	Dotation, nette de la reprise, à la réserve de dépréciation des crédits douteux / Total des crédits	<i>Bankscope</i>

Bibliographie

- Altunbas, Y., Fazylov, O., Molyneux, P. (2002). Evidence on the bank lending channel in Europe. *Journal of Banking and Finance*, 26: 2093-2110.
- Altunbas, Y., Gambacorta, L., Marques-Ibanez, D. (2009). Securitisation and the bank lending channel. *European Economic Review*, 53 (8): 996-1009.
- Barth, M., Landsman, W., Wahlen, J. (1995). Fair value accounting: Effects on banks' earnings volatility, regulatory capital, and value of contractual cash flows. *Journal of Banking and Finance*, 19: 577-605.
- Berger, A., Udell, G. (1994). Did risk-based capital allocate bank credit and cause a "credit crunch" in the United States? *Journal of Money, Credit, and Banking*, 26 (3): 585-628.
- Berger, A., Udell, G. (2004). The institutional memory hypothesis and the procyclicality of bank lending behaviour. *Journal of Financial Intermediation*, 13, 458-495.
- Biddle, G., Hilary, G. (2006). Accounting quality and firm-level capital investment. *The Accounting Review*, 85 (1).
- Biddle, G., Hilary, G., Verdi, R. (2009). How does financial reporting quality relate to investment efficiency? *Journal of Financial Economics*, 48: 112-131.
- Bushman, R., Smith, A. (2001). Financial accounting information and corporate governance. *Journal of Accounting Economics*, 32 (1-3): 237-333.
- Bushman, R., Piotroski, J., Smith, A. (2011). Capital allocation and timely accounting recognition of economic losses. *Journal of Business Finance and Accounting*, 38 (1/2): 1-33.
- Daske, H., Hail, L., Leuz, C., Verdi, R. (2008). Mandatory IFRS reporting around the world: early evidence on the economic consequences. *Journal of Accounting Research*, 46 (5): 1085-1142.
- Dell'Arriccia, G., Igan, D., Laeven, L. (2008). Credit booms and lending standards: Evidence from the subprime mortgage market. Document de travail n°08/106, Fonds Monétaire International.
- Demsetz, R., Saldenber, S., Strahan, P. (1996). Banks with something to lose: The disciplinary role of franchise value. *Federal Reserve Bank of New York Economic Policy Review*, octobre 1996.
- Ehrmann, M., Gambacorta, L., Martinez Pagés, J., Sevestre, P. (2003). Financial systems and the role of banks in monetary policy transmission in the Euro area. In: *Monetary Policy Transmission in the Euro Area* (Eds., Angeloni I., Kashyap A., Mojon B.), Cambridge University Press, 235–269.
- Florou, A., Kosi, U. (2009). The economic consequences of mandatory IFRS adoption for debt financing. Document de travail disponible à l'adresse suivante : <http://ssrn.com/abstract=1508324>.
- Galai, D., Masulis, R. (1976). The option pricing model and the risk factor of stock. *Journal of Financial Economics*, 3: 53-81.
- Gambacorta, L., Mistrulli, P.E. (2004). Does bank capital affect lending behavior? *Journal of Financial Intermediation*, 13: 436–457.
- Gaver, J., Parterson, J. (2004). Do insurers manipulate loss reserves to mask solvency problems? *Journal of Accounting and Economics*, 37: 393–416.
- Hancock, D., Wilcox, J. (1995). Bank capital and the credit crunch: The role of risk-weighted and unweighted capital regulations. *Journal of the American Real Estate and Urban Economics Association*, 22 (1).
- Jaffee, D., Russel, T. (1976). Imperfect information, uncertainty and credit rationing. *Quarterly Journal of Economics*, 90: 651-666.

- Jayarathne, J., Morgan, D. (2000). Capital market frictions and deposit constraints at banks. *Journal of Money, Credit and Banking*, 32 (1).
- Jensen, M., Meckling, W. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs, and ownership Structure. *Journal of Financial Economics*, 3: 305-360.
- Kashyap, A., Stein, J. (2000). What do a million observations on banks say about the transmission of monetary policy? *American Economic Review*, Vol.90, 407-428.
- Kishnan, R., Opiela, T. (2000). Bank size, bank capital and the bank lending channel. *Journal of Money, Credit and Banking*, 32 (1).
- Li S. (2010). Does mandatory adoption of International Financial Reporting Standards in the European Union reduce the cost of equity capital? *The Accounting Review*, 85 (2): 607-636.
- Marcus, A. (1984). Deregulation of bank financial policy. *Journal of Banking and Finance*, 8 (4): 557-565.
- Merton, R. (1977). An analytic derivation of the cost of deposit insurance and loans guarantees. *Journal of Banking and Finance*, 1 (1): 3-11.
- Myers, S. (1977). Determinants of corporate borrowing. *Journal of Financial Economics*, 5: 147-175.
- Myers, S., Majluf, N. (1984). Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have. *Journal of Financial Economics*, 13: 187-221.
- Park, S., Peristiani, S. (2007). Are bank shareholders enemies of regulators or a potential source of market discipline? *Journal of Banking and Finance*, 31: 2493-2515.
- Peek, J., Rosengren, E. (1995a). The capital crunch: Neither a borrower nor a lender Be. *Journal of Money, Credit, and Banking*, 27 (3): 625-638.
- Peek, J., Rosengren, E. (1995b). Bank regulation and the credit crunch. *Journal of Banking and Finance*, 19: 679-692.
- Petroni, K. (1992). Management's response to the differential costs and benefits of optimistic reporting in the property-casualty insurance industry. *Journal of Accounting and Economics*, 15: 485-508.
- Rajan, R. (1994). Why bank credit policies fluctuate? A theory and some evidence. *Quarterly Journal of Economics*, 109: 399-441.
- Stein, J. (1998). An adverse selection model of bank asset and liability management with implications for the transmission of monetary Policy. *Rand Journal of Economics*, 29: 466-86.
- Stiglitz, J., Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *American Economic Review*, 71: 393-410.
- Zhang, J. (2008). The contracting benefits of accounting conservatism to lenders and borrowers. *Journal of Accounting and Economics*, 45 (1): 27-54.